Neuchâtel — No 22 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 26 janvier 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c, *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c., locaux 22.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La division occidentale

Il s'est passé au début de la semaine un fait dont on ne doit pas sous-estimer la gravité. Les Etats-Unis ont été battus à la commission de l'O.N.U., ce qui n'était jamais encore arrivé, par 27 voix contre 22, à propos d'un premier vote sur leur résolution visant à condamner la Chine communiste. Et, ce qui est plus grave encore, c'est que, parmi les opposants, se trouvaient la Grande-Bretagne et la France qui sont, avec l'Amérique du nord, les piliers de la coalition occidentale. Leurs délégués se sont rangés à l'avis de ceux qui, sous l'égide de sir Benegal Rau, souhaitaient que la nouvelle proposition de Pékin — qui venait d'être transmise au délégué de l'Inde — soit examinée, ce qui a eu pour effet d'ajourner le débat sur la qualification d'agresseur et sur les sanctions éventuelles à appliquer à la république populaire chinoise.

En fait, ce scrutin qui, pour l'instant, n'a qu'une portée limitée, mais qui n'en est pas moins caractéristique, a consacré la division de l'Occident face au problème de Corée. Les Américains, d'une part, et les Anglo-Français de l'autre n'envisagent plus sa solution de manière identique. La manœuvre chinoise, dont nous parlions il y a deux jours, tendant à dissocier les Alliés de l'ouest, a pratiquement réussi sur un point. Elle risque de se poursuivre maintenant ; n'annonçait-on pas hier de nouvelles « propositions sensationnelles » de Pékin sur lesquelles, à vrai dire, nous n'avons encore aucune prévision à l'heure où nous écrivons.

~~~

Comment cette dissociation de l'Occident, si regrettable à un moment où celui-ci, pour se sauver, aurait besoin de la cohésion de toutes ses forces, à un moment où, dans un autre secteur, le secteur Atlantique, le général Eisenhower, travaille de toutes ses forces à l'unité nécessaire, a-t-elle bien pu se produire ?

Les Etats-Unis, certes — et nous entendons par là l'opinion publique plus encore que le gouvernement qui tient compte d'elle largement aujourd'hui — sont exaspérés par la tournure de l'affaire de Corée. Ils ont consenti, en hommes et en matériel, à de gros sacrifices jusqu'à présent, pour répondre à l'appel de l'O. N.U. de juin 1949. Ils ne comprennent pas que, pour des revers qui leur paraissent momentanés — car ils ont foi dans l'essor désormais sans cesse grandissant, et à un rythme rapide, de leur production de guerre — il faille abandonner soudain la partie.

Ils sont, au surplus, convaincus que la méthode des concessions ne servira à rien et qu'on se retrouvera dans quelques mois devant le même problème, devenu plus aigu encore, parce que les abandons qu'on aura consentis à la Chine auront rendu celle-ci plus puissante et partant plus exigeante, dans sa politique d'expansion en Extrême-Orient. Ils sont, en dernière analyse, dans l'état d'esprit des Européens qui, en 1938, ne voulaient pas céder à Hitler, à cette différence près toutefois que les bellicistes antimunicois d'il y a treize ans avaient été les apôtres du plus fol antimilitarisme, tandis que les Américains ont au moins la logique d'armer et de réarmer !

~~~

En Angleterre et en France, au contraire, on est dominé aujourd'hui par un sentiment de peur, à vrai dire compréhensible en un sens puisque si une guerre générale éclate c'est notre continent qui en sera la victime, et non point le territoire des Etats-Unis. On ne croit pas au « bluff » chinois ; on pense au contraire que les « avertissements » de Pékin sont sérieux et qu'il faut « causer » à tout prix, puisque aussi bien la porte paraît encore ouverte aux négociations sous la forme de la « conférence des sept ».

On part aussi de cette idée qu'au pis aller, mieux vaut abandonner les positions d'Extrême-Orient — au moins, une partie d'entre elles, car les Français résistent en Indochine — afin de concentrer les forces nécesaires en Europe pour la défense de celle-ci. Ajoutons à cela l'influence grandissante du pandit Nehru sur la politique britannique. (La formule « L'Inde sans les Anglais » se muerait-elle en une autre : « L'Inde chez les Alliés ? »). En résumé, les Anglo-Français s'écartent de plus en plus de la notion de « paix indivisible » qui fut si longtemps la leur, au temps de feu la S.d.N. et des débuts de l'O.N.U. !

~~~

Il ne nous appartient guère de trancher dans ce débat qui devient dramatique. Au fond, la condition première d'une politique de redressement serait une reprise de contact, comportant un sérieux examen de l'ensemble des problèmes en suspens, entre les trois puissances occidentales. La division de l'ouest est pire que tout. Quelle que soit la méthode finalement envisagée, il faut que l'unanimité se fasse à son propos. Sinon l'on verrait les Etats-Unis concentrer leurs efforts sur la politique de force qu'ils préconisent dans le Pacifique, tandis que les Anglo-Français seraient livrés à eux-mêmes en Europe. Et c'est alors que sonnerait l'heure de Moscou.

René BRAICHET.

SELON LES SUPPOSITIONS DES MILIEUX BIEN INFORMÉS

Les Chinois atténueraient leurs conditions pour un armistice

Ils accepteraient en outre l'idée qu'une conférence préliminaire à sept pourrait se tenir ailleurs qu'en Chine

LAKE-SUCCESS, 25 (A.F.P.). — La Chine communiste accepte l'idée d'une conférence préliminaire pour préparer les négociations à sept sur les problèmes de l'Extrême-Orient et elle accepte que cette réunion se tienne ailleurs qu'en Chine.

Tel serait, selon les milieux informés, le sens du message que sir Benegal Rau a reçu mercredi de la Nouvelle-Delhi et qui donne le point de vue de Pékin sur la base d'entretiens que l'ambassadeur indien a eu avec le ministre des affaires étrangères de la Chine communiste.

Bien que la délégation indienne se refuse à révéler le contenu de cette communication, les mlieux informés croient savoir qu'elle donne également des éclaircissements sur la manière dont Pékin envisage le retrait des forces étrangères de Corée. Sir Benegal Rau, qui s'est inscrit pour prendre la parole devant la commission politique, pourra donner dans son discours le texte de cette dernière communication indirecte de Pékin.

Pékin précise ses intentions

LONDRES, 25 (Reuter). — Un porte-parole a déclaré que M. Attlee, premier ministre, avait reçu du gouvernement de l'Inde de nouvelles précisions des autorités de Pékin sur la Corée.

On croit, dans les milieux bien informés, qu'il s'agit d'une atténuation des conditions pour un armistice en Corée. Les observateurs de Londres croient que cette nouvelle évolution incitera la Grande-Bretagne à demander l'ajournement du vote de la résolution américaine au sein de la commission politique des Nations Unies.

(Lire la suite en dernières dépêches)

UNE VISION D'UN AUTRE AGE

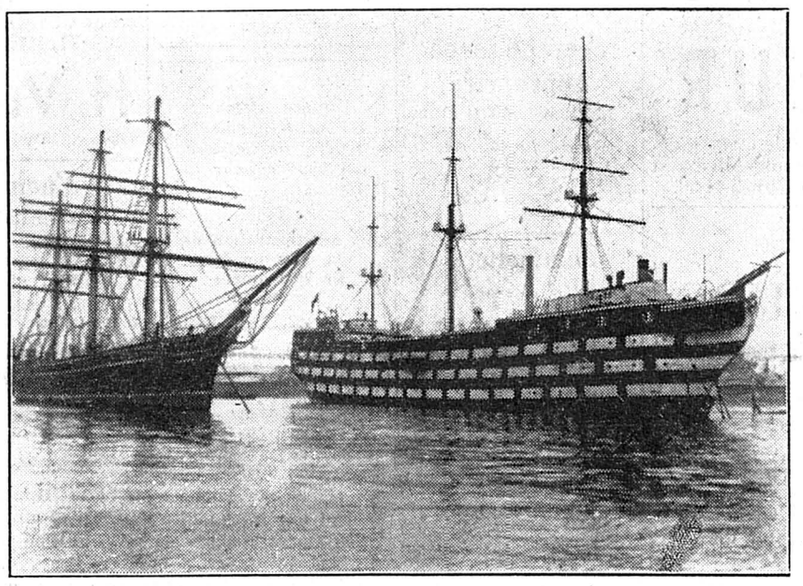

Le trois-mâts « Cutty Sark » (à gauche), construit en 1870, et qui transporta du thé pendant 25 ans pour être vendu ensuite à une maison de Lisbonne, est rentré en 1921 en Angleterre où, depuis 1938, il est ancré dans la Tamise, à côté du navire-école « Worcester ».

Comment trouver un milliard 400 millions de francs ?

Le plan d'armement fédéral et sa couverture financière

Vers de nouveaux impôts de la Confédération

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dans ses premières séances de l'année, le Conseil fédéral a discuté le projet financier qui doit apporter à la caisse les ressources nécessaires à la couverture des dépenses militaires extraordinaires.

On sait qu'il faudra, pour réaliser le plan quinquennal de la commission d'experts, la « modeste » somme d'un milliard 400 millions, soit à peu près 300 millions par an en plus des dépenses courantes pour l'armée.

Cela est encore théorique toutefois. Il faut voir encore dans quelle mesure nous pourrons nous procurer à l'étranger ou certain matériel déjà fabriqué, ou les matières premières indispensables à sa production dans notre pays. La situation internationale prend une tournure qui ne facilitera certes pas les importations de cette sorte.

En outre — et cela est particulièrement important — on peut compter qu'une bonne partie des sommes nécessaires se trouvera dans les recettes ordinaires de la Confédération. Ainsi, pour 1950, on prévoit que le compte d'Etat laissera un excédent de recettes de 250 millions environ. Peut-être ne sera-t-il pas aussi élevé les années prochaines. Mais, sans aucun doute, les commandes passées à l'industrie suisse pour l'armement contribueront à maintenir l'activité industrielle et économique du pays, donc également le niveau des rentrées d'impôts.

Ce n'est point pécher contre la prudence que d'estimer à 150 millions par an (les « optimistes » articulent même le chiffre de 120 millions) au lieu des 300 millions cités plus haut, la somme qu'il faudra demander à de nouvelles mesures fiscales. Comment la réunira-t-on ?

Vers de nouveaux impôts ?

Jusqu'à présent, le Conseil fédéral n'a pris aucune décision, si ce n'est celle de lier les deux questions, c'est-à-dire de présenter aux Chambres, en même temps que le plan d'armement et la demande globale de crédit, un projet fiscal qui fournira les recettes correspondant aux dépenses. Et comme ce projet introduira des impôts nouveaux, il prendra la forme d'un article constitutionnel, donc obligatoirement soumis au vote du peuple et des cantons.

Dans ces conditions, on comprend que le Conseil fédéral ne veut pas se lancer à la légère et qu'il s'efforce, avant de se déterminer, de tâter l'opinion, en particulier dans les partis et les grandes associations politiques. Il désire aussi prendre encore certains contacts sur le plan parlementaire. Parviendra-t-il, de la sorte, à rallier une majorité ?

Aux Chambres, l'accord sur un compromis est relativement aisé, devant le peuple, beaucoup moins. Il faudra donc tenir compte de ces « facteurs psychologiques », beaucoup plus importants que ne l'imaginent souvent les graves messieurs enfermés entre les quatre murs de leur cabinet ou de leurs bureaux, sans avoir toujours de très larges perpectives sur l'extérieur.

On peut en tout cas prévoir un vif débat et une longue controverse sur la répartition des charges entre la fortune, le revenu et les impôts de consommation.

Un « sacrifice de paix »

D'entrée de jeu la gauche, c'est-à-dire le parti socialiste et les syndicats, ont mis l'accent sur l'imposition de la fortune. Ils ont proposé un « sacrifice de paix », soit un troisième prélèvement, qui apporterait d'un seul coup quelques centaines de millions pour un amortissement rapide. Les dernières statistiques relatives au second sacrifice de défense nationale ont fourni des arguments à leur thèse et ils ont insisté sur les augmentations de fortune, fort spectaculaires, il faut le reconnaître, qu'elles révélaient au public.

En revanche, dans les milieux d'affaires et de la grosse industrie, on estime qu'il faudrait demander une bonne part à l'impôt indirect, en frappant en particulier les boissons. C'est là d'ailleurs une idée chère à M. Duttweiler également et à ses lieutenants parlementaires qui n'ont jamais manqué une occasion de déclarer que la Suisse néglige là une source fiscale que savent très bien exploiter d'autres Etats, la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves en particulier, en ce qui concerne tout au moins les boissons alcooliques.

Qu'il faille aussi tirer quelque chose des revenus, tout le monde en convient. La querelle portera cependant sur la limite à partir de laquelle le fisc réclamera ses droits supplémentaires.

G. P.

(Lire la suite en 9me page)

Pour une meilleure formation professionnelle

Les écoles et les cours de perfectionnement des arts et métiers

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'artisanat craint pour son avenir, et nous le comprenons. Notre époque de civilisation industrielle et mécanique, de production massive, de trusts et d'économie dirigée semble laisser peu de place à la petite entreprise, au travail d'atelier qui fait appel bien davantage aux qualités, aux aptitudes de l'homme qu'à la précision de la machine.

Et pourtant, chez nous plus qu'ailleurs peut-être, l'artisanat, l'esprit « artisan » fait de conscience professionnelle, de goût de l'individuel, ne pourraient disparaître sans grand dommage pour notre ordre social. Il faut les maintenir, les renforcer, les développer.

Il n'est pas, pour cela, de meilleur moyen qu'une solide formation professionnelle qui, à la fois, donne l'habileté de la main et l'amour du bon travail.

L'Union suisse des arts et métiers et ses diverses associations l'ont compris qui ont créé et qui entretiennent un certain nombre d'écoles dont nous avons visité cinq, au milieu de la semaine dernière.

Des cours de bonne conduite

Conduire une voiture automobile ou un camion demande aujourd'hui un esprit plus alerte et des réflexes plus prompts qu'il y a une décennie seulement. Le nombre des accidents de la circulation prouve d'ailleurs que les gens au volant n'ont pas tous parfait leur instruction.

Mais pour faire de bons conducteurs, il faut d'abord de bons moniteurs.

Cela, l'Association centrale des moniteurs d'auto-école (en Suisse allemande) et la Fédération romande l'ont compris. Elles ont donc organisé des cours, l'une à Lausanne, l'autre à Zurich. Et c'est précisément sur les bords de la Limmat que nous avons vu une vingtaine de jeunes hommes — au fait, il y en avait aussi de moins jeunes — moniteurs déjà, mais qui venaient compléter leurs connaissances, perfectionner leur métier.

Et on ne borne pas à accroître leur science du moteur, à leur rappeler les dernières subtilités du code de la route, on tente de faire d'eux de véritables instructeurs, c'est-à-dire des psychologues.

La leçon à laquelle nous assistons porte justement sur la manière de déceler, chez l'élève, les qualités de caractère et d'intelligence afin d'adapter l'enseignement à la personnalité du « client ». Mais s'il y a pour cela des moyens « intellectuels », il en est d'autres, mécaniques et techniques qui fournissent, par les diagrammes, ces fameux « tests » où, comme en un livre ouvert, le spécialiste lit certains aspects de votre « moi », découvre les défauts physiques et repère les faiblesses de votre système nerveux. Le professeur, rien qu'à la manière dont vous prenez en main l'instrument de l'épreuve, arrive déjà à vous faire une esquisse de caractère étonnante de justesse. Saluons dont la « psychotechnique » qui contribue à former les bons moniteurs et, de ce fait, joue son rôle dans la prévention des accidents.

G. P.

(Lire la suite en 7me page)

Une héroïque hôtesse de l'air

Elle a sauvé dix passagers de l'avion Newark-Philadelphie au prix de sa vie

Miss Mary Frances Housley, une jeune fille de vingt ans, hôtesse de l'air à la compagnie National Air Lines. Une de ces jeunes femmes comme on en voit souvent sur les couvertures de certains hebdomadaires — une jeune et jolie femme — et dont trop de gens pensent qu'elles ne sont que jeunes et jolies.

A l'hôpital de Philadelphie, miss Mary Frances Housley vient de succomber aux brûlures dont elle fut atteinte, il y a quelques jours, lors de l'accident du DC-4 Newark-Philadelphie dans lequel elle naviguait.

Accident après lequel, toute seule, elle sauva dix passagers.

Dix fois de suite elle pénétra dans l'avion en flammes (qui, par suite d'un dérapage à l'atterrissage, s'était écrasé contre un pylône de béton), dix fois de suite elle en ressortit, tenant par le bras un passager terrorisé, hurlant...

Et puis, à la onzième fois, la petite hôtesse de l'air — la jeune, la jolie fille — s'écroula...

Le cadavre atrocement brûlé de miss Mary Frances Housley, que sont venus saluer toutes les hôtesses de l'air, et tous les pilotes, et tous les mécanos de l'aérodrome, et aussi la foule de tous ceux qui admirent le courage et le sacrifice, repose maintenant à Philadelphie.

Puisse l'exemple de miss Mary Frances Housley — jolie fille de vingt ans — rappeler à d'aucuns que les hôtesses de l'air ne sont pas seulement de jolies filles !

L'INGÉNU VOUS PARLE...

La fin des ronds-de-cuir

Tremblez, Messieurs les ronds-de-cuir. Pour vous aussi, la fin des haricots est proche, et qui dit la fin des haricots dit la fin tout court, car, en vertu d'une figure dénommée métonymie ou synecdoque, « haricots » désigne toute espèce de comestibles, voire les briques, que vous n'aurez plus même à bouffer.

L'aube des temps fabuleux se lève, Messieurs les ronds-de-cuir, où, grâce à une science nouvelle appelée « Cybernétique », on arrivera si bien à se passer de vos services que votre activité devra se limiter à la fabrication des cocottes en papier ou à la pêche à la ligne. Autant dire que vous irez rejoindre dans les musées les rouets de nos grands-mères et les pertuisanes de nos ancêtres guerriers.

Vous vous croyez aujourd'hui, Messieurs les ronds-de-cuir, grâce au pullulement des administrations, des rouages indispensables, les outils nécessaires à notre bonheur, en un mot, les maîtres de la situation. Vous comptez sans la science, Messieurs les ronds-de-cuir, la science toujours en progrès, la science toujours en gésine. Or la science ne se confine pas dans la spéculation pure. La science invente et fabrique des machines, des machines qui vous supplantent, qui vous évincent peu à peu. Déjà le cerveau électronique est mille, cent mille, des millions de fois plus rapide que celui du plus expert des experts-comptables.

Vous croyez, Messieurs les ronds-de-cuir, que rien ne remplacera jamais la vue, l'ouïe, l'odorat. Erreur naïve que la vôtre. La cellule photo-électrique possède une acuité visuelle supérieure à celle de l'œil du lynx; le microphone enregistre des sons imperceptibles à l'oreille humaine ; le détecteur de gaz est sensible à des odeurs qui échappent à l'odorat le plus fin.

Les automates modernes, Messieurs les ronds-de-cuir, ne sont pas seulement capables d'exécuter mieux que vous les travaux qui relèvent de l'habitude. Ces super-robots sont conçus pour prévoir, pour distinguer, pour choisir, pour adopter enfin la meilleure solution. Le joueur d'échecs aux réactions magnétiques, si fort que soit son adversaire, gagne à tout coup. « Errare humanum est. » La machine, elle, est infaillible.

« Le Crépuscule des ronds de-cuir. » Est-il déjà né, le compositeur qui, pour écrire la musique de l'opéra auquel ce titre sera donné, empruntera son inspiration aux réalités de l'heure ? Qu'il se fasse promptement connaître alors, car c'est sur lui que nous comptons pour nous rassurer, pour affirmer à la face de la science trop impunément victorieuse que, si la fin des ronds-de-cuir est proche, la vie des artistes, qu'ils soient musiciens, peintres ou poètes, est éternelle, qu'ils représenteront jusqu'à la consommation des siècles la dignité et la noblesse de la condition humaine et que jamais aucune machine ne produira rien qui puisse se comparer à la « Cène » de Vinci, à une fugue de Bach ou au « Moïse » de Vigny.

L'INGÉNU.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES DES AVALANCHES

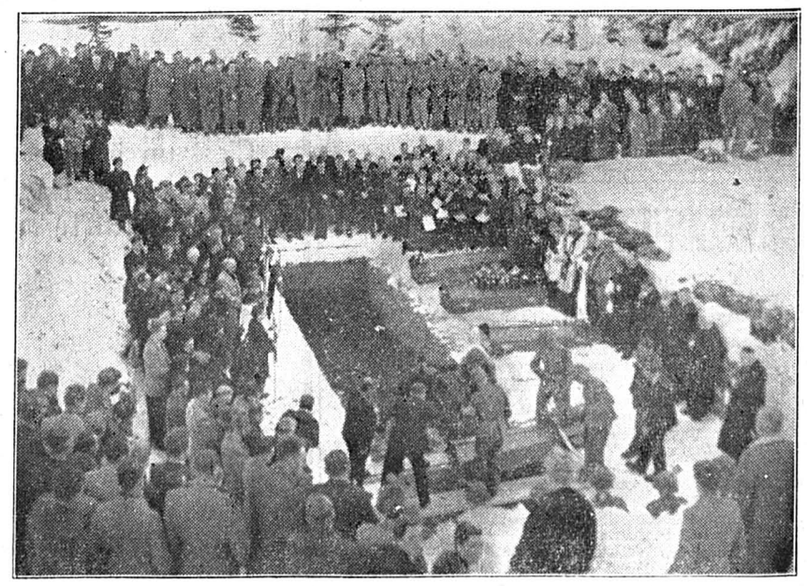

A Andermatt, les cercueils ont été déposés dans une fosse commune.

A Vals, les dix-neuf victimes sont conduites à leur dernière demeure.
~~~

IMMEUBLES

A vendre à proximité directe d'une ligne de trolleybus une

maison familiale

pour deux familles, avec garage et tout confort, très belle situation, prix intéressant. Ecrire sous chiffres P. 1390 N., à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre à Cressier, pour cause de départ, une

maison d'habitation

bien située. Nombreuses dépendances, huit pièces, cuisine, galetas, caves, pressoir, grande remise, atelier, poulailler, étables à porcs, place verger, jardin, vignes. Adresser offres écrites à D. B. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter

MAISON

de six à dix chambres ou de deux appartements, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à M. A. 132 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

immeuble

au centre de la ville, trois logements, petit magasin, avec arrière-magasin. — Tél. 5 12 78.

CHAMBRES

Chambre

à louer. — Clerc, Château 4, 2me.

Belle chambre à louer à monsieur, dès le 1er février. Rue Coulon 2, 1er étage, tél. 5 43 91.

Dans un appartement moderne, à louer à demoiselle, une

jolie chambre

avec confort. Tél. 5 41 54.

Chambre à louer. Seyon 12, 2me à droite.

A LOUER

Echange

Appartement, trois pièces, chambre de bonne, bains, central à l'étage, vue, quartier Bel-Air, contre un de trois pièces avec ou sans confort, au centre, ou de préférence avenue du Premier-Mars ou faubourg de la Gare. Adresser offres écrites à K. B. 424 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une petite

maison familiale

de trois chambres, grand jardin. Adresser offres écrites à A. R. 421 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er mars 1951, à Auvernier,

bel appartement

neuf, de trois pièces, avec hall, situé au bord du lac. Confort moderne. Garage. Tél. 6 21 28.

DEM. A LOUER

Jeune homme

cherche chambre

meublée, au centre, si possible indépendante. — Adresser offres écrites à C. V. 427 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er février

chambre

pour couple, avec jouissance de la cuisine. Ecrire sous chiffres P. D. 3335 L., à Publicitas, Lausanne.

Fonctionnaire fédéral cherche à louer pour fin mars ou pour date à convenir un

appartement

de trois pièces. — Tél. 6 42 90.

Forte récompense

à qui procurera à dame seule, solvable et tranquille, un appartement de deux ou trois pièces, tout de suite ou pour époque à convenir. Adresser offres écrites à O. T. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

CHEF D'USINE

ayant plusieurs années d'expérience et des connaissances de la fabrication et de l'affinage de métaux précieux. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres Z 5616 Z, à Publicitas, Zurich 1.

Société Immobilière à Neuchâtel cherche pour son immeuble pour entrée à convenir

CONCIERGE

pouvant s'occuper de l'entretien des escaliers et paliers ainsi que du chauffage à mazout, contre un petit logement confortable.

Faire offres détaillées sous chiffres G. N. 418 au bureau de la Feuille d'avis.

Organisation économique suisse à Bienne cherche un

secrétaire

juriste qualifié, de langue maternelle française, avec connaissance de l'allemand et de l'anglais.

Le poste est à repourvoir immédiatement.

Faire offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres R. B. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE

ACHEVEUR

avec mise en marche. Travail bien rétribué. S'adresser à Ali Courvoisier, Temple-Allemand 73, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 41 90.

On cherche

ADOUCISSEURS

de ressorts d'horlogerie pour travail en fabrique. Adresser offres écrites à B. P. 422 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

dévouée pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. Famille Ingold, boulangerie, Lüterkofen (Soleure).

On demande un

domestique

Demander l'adresse du No 431 au bureau de la Feuille d'avis.

●●●●●●●●●●●

On cherche dans toutes localités

dépositaires

pour vente directe de produits alimentaires très demandés. Occupation supplémentaire très lucrative pour personnes sérieuses. Faire offres sous chiffres P. Z. 10191 à case postale 24095, grande poste, Winterthour.

●●●●●●●●●●●

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune employé de commerce qualifié, actif et consciencieux (connaissance du français et de l'allemand, bonnes notions d'anglais, capable et désireux d'accomplir travail indépendant), cherche poste

d'employé de bureau

dans association commerciale, de préférence branche horlogère ou industrielle. Entrée immédiate possible. Ecrire sous chiffres P. M. 3182 L., à Publicitas, Lausanne.

DAME

46 ans, parlant l'allemand et le français, accepterait emploi dans famille aisée, en qualité de gouvernante ou pour s'occuper d'enfants; peut également effectuer des travaux de secrétariat. Adresser offres écrites à L. A. 425 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 17 ans, écolière secondaire, ayant fait une année d'apprentissage de ménage, cherche une bonne place dans une

boucherie, éventuellement boulangerie

pour faire le ménage et aider au magasin. De préférence Neuchâtel et environs. Fr. Salzmann, Zollikofen (Berne).

Installateur sanitaire

très capable, cherche place où il aurait la possibilité d'apprendre la langue française. Entrée à convenir. Certificats à disposition. Ecrire sous chiffres P. Z. 801 à case postale 24095, grande poste, Winterthour.

Garçon de 13 ans, ayant fait un séjour d'une année en Suisse romande

cherche place appropriée

à Neuchâtel, où il aurait l'occasion de suivre la dernière année d'école. Les intéressés sont priés d'écrire à Mme Mina Flück, Josef's Günsberg près Soleure.

Sommelière-fille de salle

connaissant le service et sachant les langues, cherche place pour tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser : tél. (037) 2 32 95.

SOMMELIÈRE

sérieuse et de confiance cherche place dans tea-room ou restaurant, à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds, pour le 1er mars. Adresser offres écrites à O. M. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

FILLE DE SALLE

cherche place dans restaurant ou hôtel, à Neuchâtel ou à la Chaux-de-Fonds, pour le 1er mars. Adresser offres écrites à A. Z. 414 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

possédant certificat de l'école de commerce (anglais, allemand, deux ans de pratique), cherche emploi pour six mois. Eventuellement demi-journées ou travail à domicile. — Adresser offres écrites à X. B. 419 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

connaissant bien le service cherche des remplacements. Adresser offres à P. R. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

Footballeur

ayant joué en 1re et 2me ligue, puis ayant cessé pour raisons de famille, désire reprendre le football dans une équipe corporative de Neuchâtel ou environs, moyennant travail assuré. Adresser offres écrites à T. V. 428 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant appris le métier de boulanger-pâtissier, possédant de très bonnes connaissances dans la vente de la branche denrées coloniales

cherche place appropriée

pour le début de février, où il pourrait se perfectionner en français. Offres à Otto Moser, denrées coloniales, Trimstein près de Berne.

Jeune fille

de la campagne, âgée de 16 ans, cherche pour le 1er avril, place dans ménage soigné où elle aurait l'occasion d'apprendre la cuisine ainsi que la langue française. Vie de famille désirée. Adresser offres écrites avec indication des gages à Agatha Ott, Mettmenstetten (Zurich).

PERDUS - TROUVÉS

PERDU

un parapluie rouge (corbin bois brun) samedi soir 20 janvier, après 18 heures, depuis le Musée ethnographique au restaurant Métropole. Prière de le rapporter au bureau de police.

Perdu mercredi, avenue de la Gare, Terreaux, petite

pèlerine fourrure noire

La rapporter contre récompense à Mme F. de Reynier, 27, faubourg de l'Hôpital.

Trouvé

dimanche 14 courant, une paire de

PIOLETS

Les réclamer avec indications et frais d'insertion, le soir après 20 heures, tél. (038) 7 12 61.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

APPRENTISSAGES

Jeune fille cherche pour le 1er mai 1951 place

d'apprentie coiffeuse

à Neuchâtel ou environs, où elle aurait aussi l'occasion d'apprendre le français. Prière de faire offres avec indication du prix de pension sous chiffres K. 2300 Y., à Publicitas, Berne.

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir un

apprenti boucher

Adresser offres à la boucherie-charcuterie Alcide Perrinjaquet, Cernier. Membre de l'Union suisse des maîtres bouchers

Jeune homme quittant l'école au printemps, après deux ans d'école secondaire, cherche place

d'apprenti électricien

Adresser offres écrites à C. O. 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 16 ans, ayant fréquenté l'école secondaire, cherche place

d'apprenti

menuisier-ébéniste pour le printemps ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à N. B. 365 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

AUTO

soit : « Citroën » 11, légère ; « Renault », 4 C. V., ou « Topolino », modèle depuis 1947 est demandée à acheter. Payement comptant. Pressant. Ecrire sous chiffres P. B. 423 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat

Bijoux et argenterie usagés Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

J'achète

porcelaines, faïences, verreries anciennes, vases, statues.

Ecrire : case postale 2501, Ecluse, Neuchâtel.

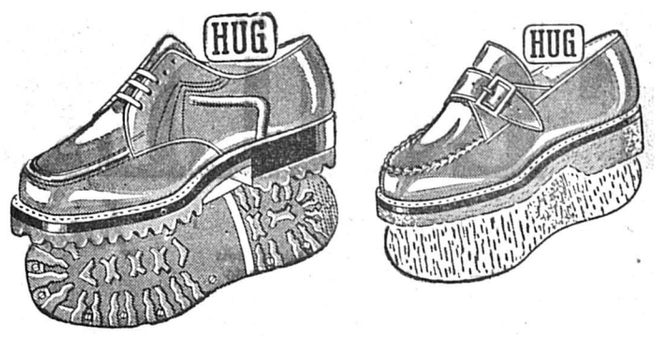

Pour dames

Pantoufles	Fr. 3.90	5.90	7.80
Souliers, daim brun	Fr. 19.—	et	24.—
Souliers, daim noir	Fr. 19.—	24.—	29.—
Souliers décolletés	Fr. 24.—	et	29.—
Sandalettes	Fr. 12.—	16.—	19.—
Souliers à bracelets	Fr.		19.—
Richelieu, semelles de crêpe	Fr. 24.—	et	29.—
Bottines de cuir, doublure chaude	Fr.		19.—
Après-ski	Fr. 24.—	29.—	35.—

Pour messieurs

Pantoufles	Fr.		5.—
Richelieu noir ou brun	»		19.—
Richelieu brun	»		24.—
Richelieu, semelles de crêpe	»		24.—
Richelieu, semelles de crêpe	»		29.—
Richelieu, semelles de caoutchouc	Fr. 29.—	et	35.—
Souliers de ski, semelles de cuir	»		36.—

Pour fillettes et garçons 27-35

Cafignons galochés	Fr. 9.—	et	12.—
Richelieu noir	Fr.		9.—
Richelieu brun	Fr. 12.—	et	16.—
Richelieu, semelles de crêpe	No 27-29	»	16.—
	No 30-35	»	18.—
Souliers de ski noirs	No 27-29	»	19.—
	No 30-35	»	23.—
Souliers de sport	»		14.—

Pour enfants 18-26

Bottines noires	»		7.—
Richelieu, semelles de cuir	»		8.—
Richelieu, semelles de crêpe	»		12.—

J. Kurth S. A., Neuchâtel

En vue de l'ouverture d'un

BUREAU

à Neuchâtel, on cherche bureau disposé à sous-louer un local et à prendre note des communications téléphoniques en cas d'absence du titulaire. Affaire sérieuse offrant toutes garanties. — Adresser offres écrites à H. D. 394 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jeune homme de bonne famille, désirant suivre l'école de commerce, cherche, en ville,

PENSION

dans famille distinguée, de langue française, où il serait seul pensionnaire. Adresser offres écrites à L. B. 430 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne

PENSION

pour employées et employés, dans famille. Quartier ouest, trolleybus No 8. Demander l'adresse du No 429 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne pension

prendrait deux pensionnaires. Cuisine soignée. Premier-Mars 24, rez-de-chaussée.

Le Home — Pension

« LES TILLEULS » Hauterive

séjours permanents, vacances, convalescence. Très belle situation, maison bien chauffée, bonne cuisine.

Tél. (038) 7 51 26 Ed. JEANNERET.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S. A. à Saint-Blaise cherche

employées de fabrication

et pour remontage de grandes pièces

acheveurs

remonteuses de finissage

régleuses

éventuellement travail à domicile

Faire offres ou se présenter au bureau.

Les Hauts-Geneveys

Nous cherchons à engager une

porteuse de journaux

pour la distribution de notre journal aux Hauts-Geneveys. Entrée en fonctions : 1er février 1951.

Adresser offres de service à : Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », tél. 5 12 26.

JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU

intelligente, sérieuse, habituée à travail précis, sténo-dactylo, est demandée pour le 1er mars prochain. Notions d'allemand désirées. — Faire offres manuscrites avec copies de certificats, références et photographie sous chiffres P. 1332 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Le chœur d'hommes « La Concorde », Peseux,

met au concours le poste de

directeur

Adresser offres écrites à M. M. Gauthey rue de Corcelles, à Peseux, jusqu'au 30 janvier 1951.

Quotidien du canton de Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour date à convenir un jeune

stagiaire de rédaction

ayant une bonne instruction (éventuellement études universitaires) et du goût pour le journalisme. Une grande importance sera attachée aux qualités du candidat qui devra être débrouillard et capable de s'adapter rapidement aux tâches très variées qui lui seront confiées. Possibilité d'acquérir une formation professionnelle complète. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de la mention de références, sous chiffres P. 1378 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Porteuse de journaux

serait engagée pour la distribution de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dans un

quartier de Peseux

Adresser offres de service à : Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Dans entreprise agricole de moyenne importance, avec outillage moderne, on cherche

jeune homme

sachant bien traire. Bon salaire et vie de famille. Adresser offres écrites à Ernst Schumacher, agriculteur, Anet (Berne).

Pharmacie de la ville engagerait immédiatement ou pour époque à convenir,

jeune garçon

(ou jeune fille) libéré des écoles, en qualité de

commissionnaire

et pour travaux faciles. Demander l'adresse du No 381 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

JEUNE FILLE

16 à 17 ans, pour aider au ménage. Vie de famille. Possibilité d'apprendre l'allemand. Offres avec photographie, restaurant Löwengarten, Rkeineck (Saint-Gall).

On cherche une

JEUNE FILLE

par en dessous de 20 ans, pouvant coucher chez elle, pour un ménage de deux personnes et un enfant de 3 ans. Pas besoin de cuisiner. Demander l'adresse du No 371 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour Pâques

jeune homme

hors des écoles, pour aider à l'écurie et aux champs. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. S'adresser à Hans Zehnder, Zihl, Kaufdorf.

On cherche un

jeune homme

de 13 à 15 ans pour aider aux travaux dans entreprise agricole. Vie de famille assurée. Occasion de fréquenter l'école allemande. Adresser offres à Fritz Gutknecht, près de l'école, Chiètres.

REMERCIEMENTS

Monsieur Adolphe STAUFFER-MERCANTON, ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée durant ces jours de deuil, prient toutes les personnes qui les ont ainsi entourés de croire à leurs sentiments de reconnaissance.

Ils remercient tout particulièrement le Docteur et Madame Jeanneret, ainsi que sœur Elsa, pour l'affectueux dévouement avec lequel ils ont entouré Madame STAUFFER durant sa pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, janvier 1951.

Le Dr Henri STAUFFER profondément touché par les innombrables témoignages reçus et dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Neuchâtel, le 26 janvier 1951.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie reçues, Madame Emile TZAUT et familles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et qui ont entouré et fleuri leur cher disparu.

Neuchâtel, janvier 1951.

Monsieur et Madame Henri FAVRE-BAIO et familles, à Chézard, à Yverdon et en Italie, remercient sincèrement tous ceux qui les ont entourés de leur affectueuse sympathie lors du décès de leur cher petit Serge-André.

Chézard, le 23 janvier 1951.

La famille de Monsieur Wilhelm ZUNDEL exprime à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, ses sentiments de profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1951.

A VENDRE

A VENDRE

« Traité de mécanique rationnelle », P. Appel, six volumes, 30 fr. ; « Cours de géométrie analytique », B. Niewenglowski, quatre volumes, 25 fr. ; « Cours d'algèbre », B. Niewenglowski, deux volumes, 10 fr. ; « Théorie des fonctions », G. Valiron, 8 fr. ; « Cours de géométrie projective », L. Kolliros, 3 fr. ; « Traité de géométrie descriptive », T. Chollet et P. Mineur, 3 fr. Tous ces volumes sont reliés et à l'état de neuf. Adresser offres écrites à S. A. 416 au bureau de la Feuille d'avis.

La femme qui désire être bien corsetée porte le

corset

P. M.

Exclusivité de

Reber

bandagiste

Saint-Maurice 7

NEUCHATEL

Gaines

élastiques

de première qualité

A vendre

sommier

deux places, avec matelas. Mme Stahel, Bercles 3.

A vendre de gré à gré, le 30 janvier 1951, à 9 heures, à la gare des marchandises de Neuchâtel, une armoire

frigorifique

« Nordis », contenance 40 litres.

A vendre très

jolie poussette

peu usagée. A la même adresse on achèterait un lit d'enfant et un pousse-pousse. — Adresser offres écrites à X. B. 420 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre deux

petits établis

de menuisier, neufs, avec outils, ainsi qu'un

établi

usagé de 2 m. 20 de longueur. Très pressant. Demander l'adresse du No 426 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre faute d'emploi un bon

CHEVAL

du pays, âgé de sept ans. Toutes garanties ; ainsi qu'un

génisson

S'adresser à Maurice Perrin, Montalchez.

Baisse de prix sur les œufs

Oeufs frais du pays

3 fr. 90 la douz.

Oeufs frais danois

3 fr. la douzaine

R.-A. STOTZER

rue du Trésor

A vendre

poussette

« Wisa-Gloria », modèle de luxe, en bon état, couleur beige. Téléphoner le matin au 5 59 14.

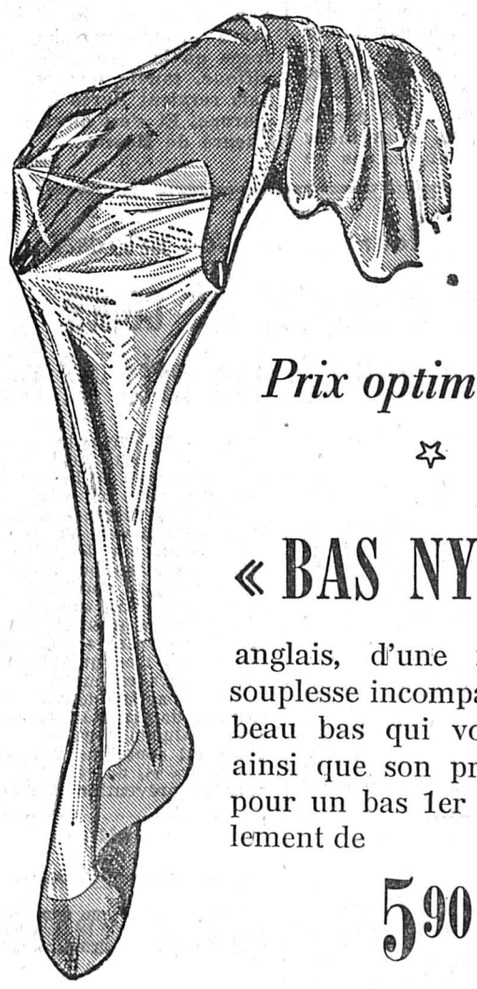

Prix optimistes...

☆

« BAS NYLON »

anglais, d'une finesse et souplesse incomparables, un beau bas qui vous plaira, ainsi que son prix qui est pour un bas 1er choix seulement de

5.90

Perosa - Marguerite

C'est un bas de marque, en rayonne, avec le bord Ric-Rac, mailles envers fines ; il existe en différentes longueurs, la paire

3.25

Grands Magasins

AU SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée

NEUCHATEL

Notre plus formidable

VENTE FIN DE SAISON

AUTORISATION OFFICIELLE

CONTINUE

UNE OFFRE :

Rayon des soieries

Crêpe mousse noir

Qualité lourde pour la robe habillée
90 cm. de large

Valeur 9.80

Soldé, le mètre **5.90**

Nos superbes **manteaux, robes, costumes, blouses**

soldés avec rabais jusqu'à **70 %**

La Nouveauté S.A.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Beau rôti de bœuf lardé

BOUCHERIE
R. MARGOT

VOLAILLE
fraîche du pays

Canards
Poulardes - Poulets
Petits coqs - Pintades
Poules - Pigeons
Poulets de Bresse
LAPINS frais du pays
Lapins danois
Gigot de chevreuil
Faisans - Bécasses - Lapins de garenne

LEHNHERR
FRÈRES
Trésor Tél. 5 30 92

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Leuenberger

Bouilli 1er choix avantageux
Beau rôti lardé extra-tendre
Veaux, porcs, agneaux

Trésor Tél. 5 21 20

Atchoum ! Atchoum !

la qualité de notre rhum est irréprochable et vous pouvez l'obtenir en flacons de 1 et 2 dl environ, chopines, bouteilles et litres. C'est très pratique. Magasins Meier S. A.

A vendre 40 m³ de bon
FUMIER
ainsi que du foin. S'adresser à Henri Nicod, Cudrefin.

A vendre un
accordéon chromatique
marque « Hercule », avec classeur et housse, à l'état de neuf. Prix intéressant. S'adresser à Angelo Pianaro, Noiraigue.

L'odeur le prouve...

que c'est un saindoux pur porc du pays... il est « canon »... Magasins Meier S. A.

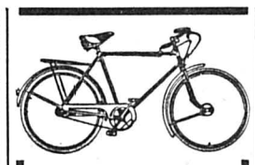

Pour l'achat
Pour l'échange
Pour la réparation d'un vélo
adressez-vous à
M. BORNAND
POTEAUX 4

PEINTURES
A. Berthoud, Bachelin, Guillaume, A. Robert, Rothlisberger, Bouvier, Ch. Barraud, A. Barraud, G. Locca, A. Locca, Vonlanthen, Theynet, Tach, Demarta, Meylan. Un lot de petites huiles depuis 20 fr. Aquarelles. Gravures. Guillod, rue Fleury No 10. Tél. 5 43 90.

Bouilli le ½ kg. Fr. **2.—** et **2.25**
Rôti le ½ kg. Fr. **2.75** et **3.—**

VEAU

Poitrine, collet le ½ kg. Fr. **2.50**
Epaule le ½ kg. Fr. **3.25**
Côtelettes 1res le ½ kg. Fr. **3.25**
Cuisseau, filet le ½ kg. Fr. **3.50**

BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & Co MUSIQUE NEUCHATEL

L'air vif, le vent, les rayons d'un soleil déjà ardent excitent l'appétit et la soif.
C'est le moment de prendre un OVO SPORT; en effet, l'OVO SPORT dispense en un clin d'oeil ses puissantes vertus nutritives à l'organisme, ne charge pas l'estomac et procure cette sensation de bien-être qui donne des ailes.

Aussi le paquet d'OVO SPORT, d'un format réduit, d'un emploi simple, est-il le complément indispensable de l'équipement de tout skieur.

Délicieuse boisson en tout temps

OVO SPORT

fortifie à l'instant

DR. A. WANDER S.A. BERNE SF 50

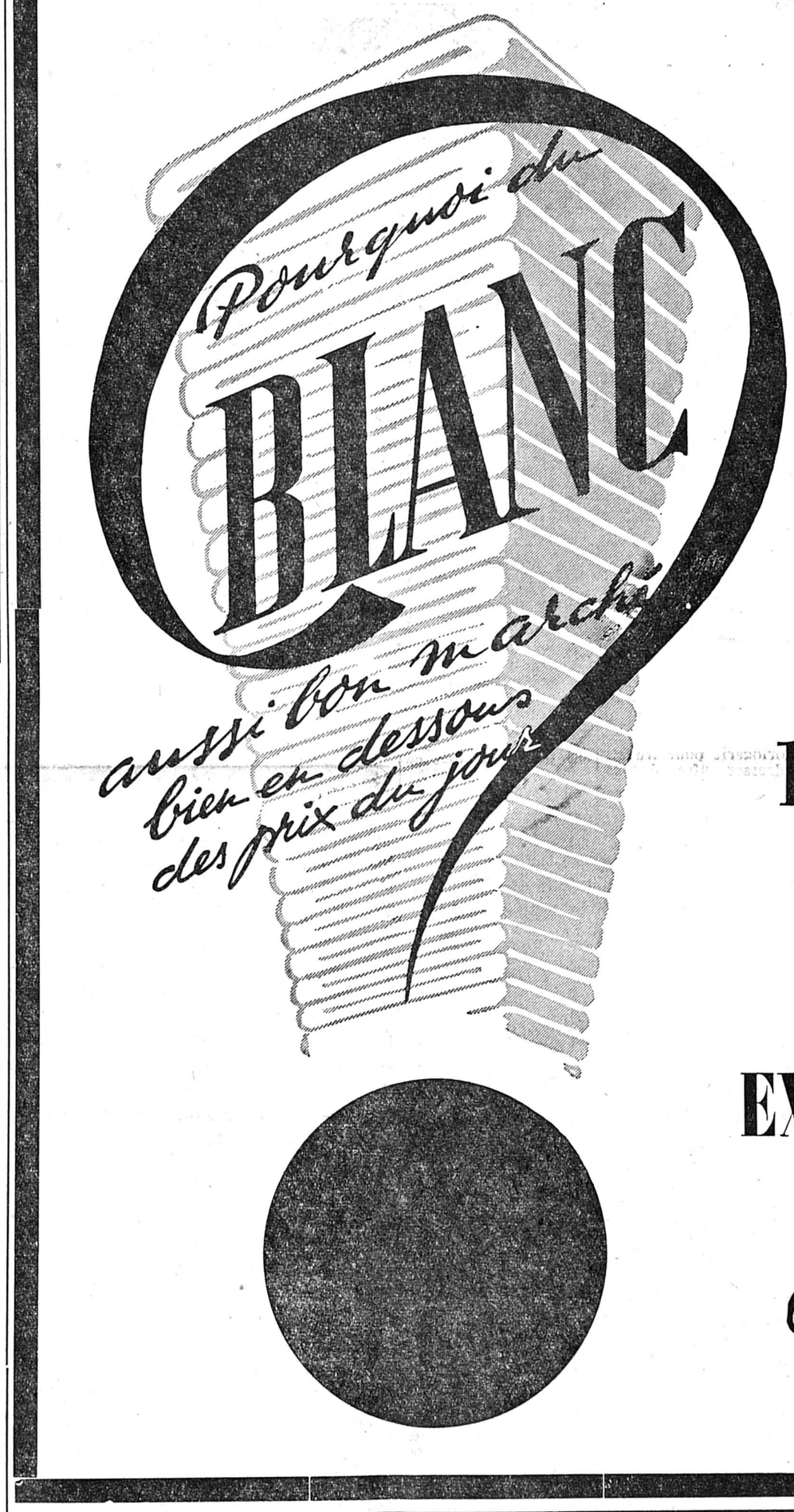

Dès jeudi

1er février

Grande vente de

BLANC

(AUTORISATION OFFICIELLE)

du

1er au 14 février

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

GRANDS MAGASINS
Aux Armourins
NEUCHÂTEL

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA NUIT MAUVAISE

ROMAN

par 39

Jean FOLLONIER

Il recule d'un pas, devant la porte, s'agrippe au chambranle. La tête tournée vers lui, Madeleine le regarde de ses yeux sans vie. C'est elle... Mais comment est-elle ici, depuis la veille ? Qui l'a découverte ?

Il n'a pas le temps de s'interroger encore. La nouvelle a couru dans le village comme une femme échevelée. Déjà, on vient, on est plusieurs autour de la morte. Déjà, on la porte chez Martin qui semble ne pas comprendre. Déjà pleure la cloche de la chapelle dans le matin commençant. Cette fois, elle peut sonner, comme pour tous les morts, puisque bientôt Madeleine reposera parmi les morts.

On prie, agenouillé devant le corps. On pleure aussi. Tour à tour, Martin regarde sa fille, puis regarde Damien assis près d'elle. Il a eu le temps de réfléchir, dans sa solitude. Il regarde encore Damien. N'est-ce pas lui qui avait raison ? Lui et sa fille ?

Puis il tombe sur la morte, prononce des paroles incohérentes, arrose de larmes les joues froides de sa fille et pleure comme un enfant.

Damien ne pleure pas. Une sorte d'apaisement est en lui. Il regarde la morte si étrangement semblable à celle qu'il aima. Et peut-être que la morte lui adresse des paroles de vie...

ÉPILOGUE

C'est un vaste champ derrière l'église, où dorment les morts. Un vaste champ avec beaucoup de petites croix qui portent sur la traverse deux lettres entaillées, avec deux dates, l'une avant, l'autre après les deux lettres : image de la vie. La première date qui est le commencement, la seconde, la fin. Entre les deux, à peine reste-t-il de la place pour entailler deux lettres ; entre les deux, c'est la longue suite des jours qui composent une existence humaine, une longue suite de jours, mais en réalité très peu de choses, à peine quelques centimètres dans le temps. A peine ces deux lettres, qui ne vous disent plus rien, pour vous rappeler que cette terre qu'on foule était chair vivante, cœur humain, était regard, était voix, était vie.

Ainsi pour tous les morts qu'abrite seulement la croix, mais aucun monument funéraire. La croix, ça suffit, dans son éloquente simplicité. Ainsi pour Madeleine Goye. La terre fraîchement remuée atteste qu'elle vient d'entrer dans ce village jusqu'à la fin des temps. Un grand trou dans la terre, une maisonnette de sapin qu'on y enfouit, la terre qui se referme avec une croix dessus. C'est tout.

Ainsi pour Madeleine Goye. C'est d'abord un grand trou qui reste dans le cœur, quand on jette la terre dans le tombeau. Oh ! le douloureux souvenir des pelletées sur le cercueil ! Puis, le trou se comble, comme la fosse. La vie continue sa marche vers la mort.

C'est le printemps. L'amour a porté son fruit doux et amer. Doux, parce que c'est quelque chose qui vient de soi, qui a mûri en soi durant les longues heures de solitude. Mais amer aussi, au fond du cœur, à cause de la honte.

Un peu de soleil effleure la joue d'Eugénie. De son lit où elle est toujours couchée à cause de ce fruit qui s'est détaché d'elle, elle pose sur l'enfant son regard douloureux. Pauvre petite chose de rien du tout, à peine mise dans la vie et déjà chargée d'une tare ineffaçable, parce que cette petite chose qui est son enfant n'a pas de père aux yeux des villageois, parce que celui qui est son père ne reviendra plus...

Malgré le vide que laissent les morts, les vivants continuent. Il faut qu'ils continuent, parce qu'ici, dans ce pays, c'est une lutte de tous les instants qu'on livre à la terre — parce que c'est la vie qui veut ça.

Il se baisse, il se lève, au rythme lent du travail. C'est d'abord un grand trait noir sur le champ, avec les bras levés au ciel, le trait diminue de la moitié, les bras accompagnent l'outil qui s'enfonce dans la terre. Puis ça redevient un grand trait, parce que l'homme est dressé. Puis, ça diminue à nouveau, parce que l'homme se baisse.

Celui-là, c'est Martin. L'autre, qui est toujours debout, qui tient une canne dans la main gauche, c'est Robyr. Martin trace dans la peau humide du champ un sillon inégal. Robyr, du côté du mur d'en haut, plonge la main dans une corbeille et laisse tomber dans le sillon les pommes de terre qui germeront.

Les deux hommes œuvrent en silence — Robyr qui a dit un jour à Martin : « Je t'aiderai à travailler, ce que je peux. » — Ils n'ont plus rien à se dire. Ce qu'il leur reste à faire tous les jours, c'est l'entretien de la vie.

Par moment, Martin s'arrête. Sa main couleur de terre passe sur le front, comme pour chasser un souvenir douloureux. Et ses yeux, en même temps, montent sur la côte, montent vers la forêt, et plus haut encore, pour regarder ce qui reste du chalet des Roches...

C'est le printemps. La vallée transparaît dans sa pureté neuve. Sur la pointe d'un arbre aux bourgeons lourds de sève, le coucou célèbre sa joie.

C'est le printemps dans son cœur aussi. Sur son pré, Marie-Louise Gaudin se sent extrêmement légère. La vie lui parle un langage neuf et ardent. Rien ne pèse plus sur ses épaules, de ce qui compose la destinée paysanne. L'espérance est partout autour d'elle, dans chaque creux réchauffé de la terre où s'aiment de petits êtres. L'espérance est elle ; c'est en elle qu'elle vient sourdre pour déborder sur le monde.

Pourquoi la chasserait-elle encore ? N'a-t-elle pas le droit de tendre les mains pour cueillir ces beaux fruits mûrs ? D'ailleurs, ne porte-t-elle pas toutes les certitudes, maintenant ? Damien n'est-il pas passé plusieurs fois au bord de son pré ? Que cherchait-il ? Qu'aurait-il cherché, sinon à la regarder entre ses paupières baissées ? Il a même dit :

— Bonjour.

Voilà qu'il revient encore une fois. Il porte un outil sur l'épaule. Est-ce bien nécessaire d'avoir un outil ? Il ralentit le pas.

Peut-être l'oubli viendra.

Elle l'observe du coin de l'œil en continuant son ouvrage. Qui la retient de l'appeler, de lui faire un signe de la main ? N'est-ce pas cela qu'il attend ? Il est presque arrêté, maintenant. Pourquoi feint-il de regarder quelque chose de bien précis, dans la vallée ?

Il ne regarde rien, sauf, au dedans de lui-même, cette image de femme qui s'appelle Marie-Louise. Il hésite encore. Quand on a son âge, la vie, c'est toujours vers en haut qu'elle vous tire. Lui, il est encore au fond de ce puits, mais au bord de la margelle se penche vers lui un visage radieux qui est comme un grand rayon de soleil. Deux mains se tendent de son côté. A-t-il le droit de tendre les siennes ? Osera-t-il tendre les siennes ?

Damien va lentement, dans le petit chemin. Il regarde d'un autre côté, mais son cœur, c'est un peu plus haut qu'il se porte, sur la parcelle reverdissante, là où il y a Marie-Louise... Marie-Louise, c'est la vie offerte à lui, la vie qui l'appelle. Passera-t-il encore une fois sans s'arrêter ? Est-ce que le souvenir de Madeleine lui interdit de s'arrêter ?

Il hésite encore. Un peu plus haut, c'est la vie. Il lui suffirait d'un peu de courage. Alors, il n'hésite plus : il sort du chemin et monte vers cette jeune fille qui l'attend depuis toujours.

Euseigne.

FIN

POISSONS
frais

Palée - Bondelles
Perches et filets
Truites de rivière
Cabillaud en tranches
Soles et filets
Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Engl. Haddocks
Escargots au beurre pur

LEHNHERR
FRÈRES
Trésor Tél. 5 30 92

Des prix...!

ROBES-TABLIERS

diverses façons, pur coton, belles impressions, coloris mode 12.90

Tabliers fantaisie pour enfants 1.90

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Citroën 15 CV.
conduite intérieure, noire, 1948, glace chauffante, chauffage, rideau de radiateur, moteur et parties mécaniques en parfait état de marche à vendre pour Fr. 5850.—.
Garage Patthey & Fils
Manège 1

RADO
Grand choix
d'appareils d'occasion et de location
Réparations - Echange
Service technique
AU MÉNESTREL
FŒTISCH FRERES S. A.
NEUCHATEL — Tél. 5 14 29

Nouvelle vigueur-
Nouvelle joie de vivre
par le Baume de Genièvre Rophaien et aux herbes aromatiques. Il nettoie à fond la vessie et les reins, stimule leur activité, élimine du corps le dangereux acide urique, les toxines, etc., ce qui est particulièrement important chez les personnes qui souffrent de rhumatismes, de troubles de l'estomac et de l'intestin. Votre organisme nettoyé vous donne une nouvelle vigueur et une nouvelle joie au travail. Flacons à Fr. 4.—, Fr. 8.— et Fr. 13.— (cure complète) dans toutes les pharmacies et drogueries.
Fabricant: Herboristerie Rophaien, Brunnen 111

PARENTS
Choisissez maintenant
le BERCEAU
la VOITURE
le POUSSE-POUSSE
pour votre bébé
CHOIX COMPLET
dans tous les modèles
et dans tous les prix
La maison spécialisée
AUCYGNE C. Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
NEUCHATEL

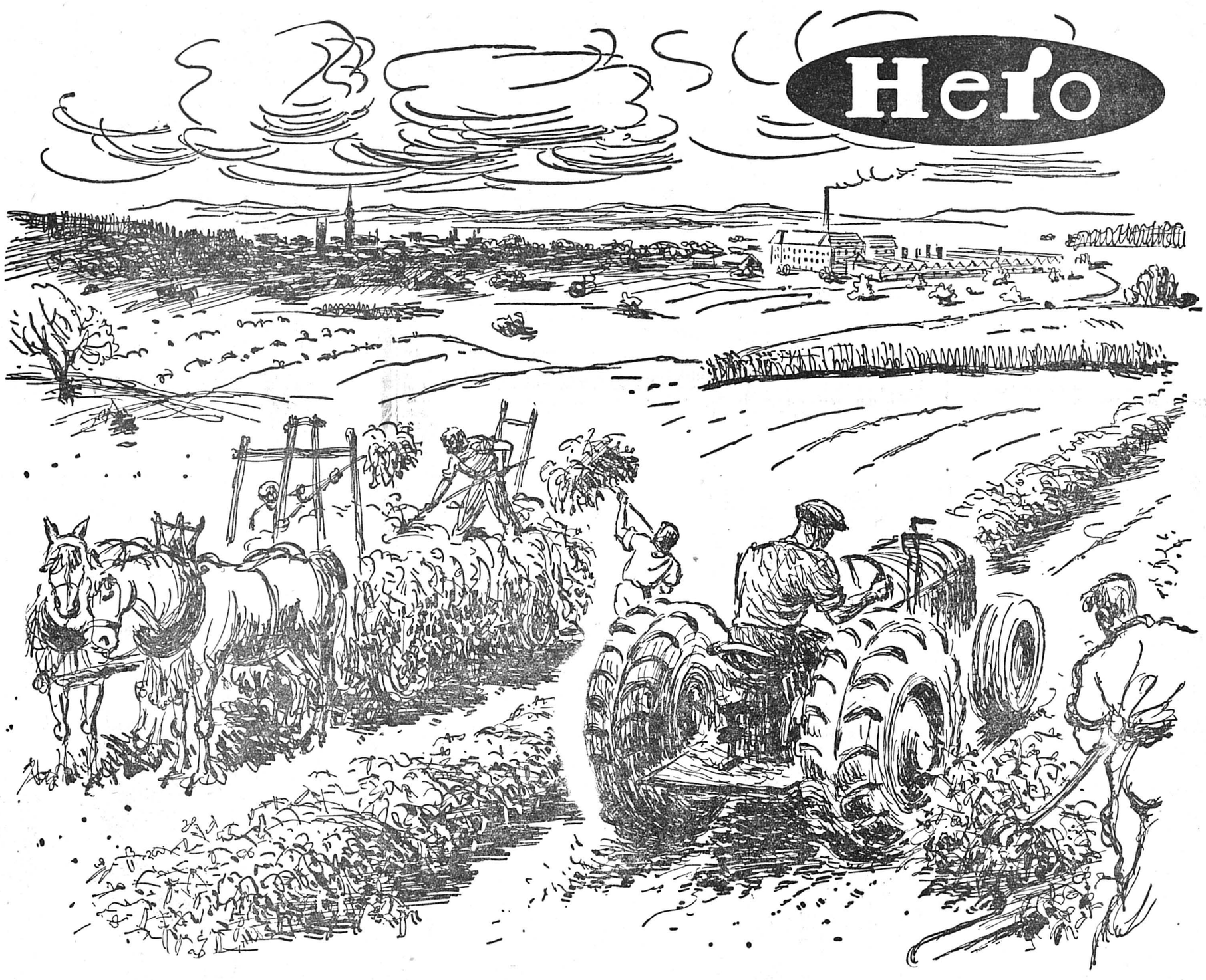

Révolution dans le procédé de conservation de Petits Pois

Une œuvre, dont la préparation et l'exécution ont exigé des années, a fait ses preuves. Sans aucune exagération, on peut affirmer qu'elle est l'innovation la plus importante qui ait été tentée durant le long et réjouissant développement des Conserves Hero Lenzbourg.

Suppression de la main-d'œuvre

Par suite du manque chronique de main-d'œuvre dans l'agriculture, la mise en conserve des énormes quantités de petits pois d'après l'ancien procédé s'était avérée de plus en plus difficile. Grâce à l'introduction de nouvelles variétés de pois pouvant être semées et récoltées mécaniquement, Lenzbourg a pu éliminer cet inconvénient.

Culture en grand par les agriculteurs

Personne n'a salué avec plus de satisfaction la disparition de la fastidieuse cueillette des petits pois à la main, que les agriculteurs. C'est pourquoi la culture en grand des petits pois à battre a été entreprise avec enthousiasme, surtout parce que cette nouvelle sorte mûrit en très peu de temps – en trois mois. – Le terrain peut être entièrement utilisé, avant et après, pour d'autres cultures. C'est ainsi que les cultures de Petits Pois Hero ont déja atteint dans la 3e année une superficie de 1000 hectares.

La fabrique de conserves la plus moderne d'Europe

Afin de pouvoir absorber et mettre en conserve l'afflux de petits pois dans le minimum de temps, l'usine Hero de Frauenfeld a dû être transformée, agrandie et munie d'un équipement entièrement automatique pour la conservation des petits pois. Frauenfeld possède aujourd'hui l'installation la plus moderne de ce genre en Europe. De la batteuse, les petits pois tombent sur un ruban mobile qui les transporte jusqu'aux différents locaux de fabrication où ils sont pesés, nettoyés, lavés, triés d'après leur grosseur et tendreté, blanchis, mis en boîtes, stérilisés et finalement refroidis. Tout ceci s'accomplit sans que les petits pois soient touchés par la main de l'homme. Une machine colle ensuite les étiquettes sur les boîtes et emballe celles-ci dans les cartons d'expédition, lesquels à leur tour sont transportés aux entrepôts pour y être entassés en piles énormes.

Une qualité encore meilleure

La bonne qualité des petits pois dépend pour une grande part d'une récolte effectuée à temps et d'une mise en conserve rapide et immédiate. C'est pourquoi les Petits Pois Hero sont plus tendres, d'une saveur délicate et d'une plus haute valeur nutritive que jamais.

Meilleur marché

La rationalisation réalisée tant aux plantations qu'à la fabrique s'est traduite par un allègement du prix de revient dont bénéficie le consommateur.

Il s'ensuit que les prix sont considérablement plus bas qu'avant la transformation du procédé de mise en conserve.

Petits Pois-Lenzbourg

dans leur nouvelle et incomparable qualité et pourtant meilleur marché

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES
AUTORISÉS DU 15 JANVIER AU 3 FÉVRIER

Magnifiques occasions à prix très réduits :
PROFITEZ!!! de cette aubaine
SACS DE DAMES — SACS A COMMISSIONS — TROUSSES DE VOYAGES — PARAPLUIES — VOITURES D'ENFANTS

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

BIEDERMANN

MAROQUINIER
NEUCHATEL

CHRONIQUE RÉGIONALE

CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE

A propos de l'interprétation des premiers chapitres de la Genèse

Dans la belle conférence qu'il a donnée mardi soir à l'Aula de l'université, M. Antoine Aubert, professeur à la Faculté de théologie, a essayé de montrer quelles difficultés découlent aujourd'hui pour le catholicisme des différentes interprétations possibles du récit de la Création dans la Genèse. Faut-il tenir encore ce récit pour rigoureusement historique ? Faut-il au contraire lui attribuer un sens allégorique ? Toute la question est là.

Au second siècle de notre ère, Irénée déclare que les Ecritures sont parfaites. Pour Tertullien, Dieu est le seul auteur des deux Testaments. Au 16me siècle, les réformateurs prennent certaines libertés, mais l'Eglise catholique aussitôt réagit ; le Concile de Trente est tout à fait strict. Moïse est l'auteur du Pentateuque ; le récit de la Création est une histoire exacte. Plus tard, au 19me siècle, la critique se développe ; Alfred Loisy, le père Lagrange se lancent à l'assaut des positions traditionnelles. Mais Léon XIII tente de freiner ce mouvement en créant une commission chargée de surveiller les savants et leurs travaux.

Ces dernières années la question s'est posée à nouveau. Dans son encyclique « Divino afflante spiritu », Pie XII, en 1943, n'a pas hésité à accorder une certaine liberté aux savants ; il les encourage même à aller de l'avant avec allégresse. Il reconnaît toute l'importance d'une recherche scientifique libre, à la condition toutefois qu'elle reste en accord avec les dogmes de l'Eglise. Il semble donc que l'on puisse renoncer à voir dans les premiers chapitres de la Genèse de l'histoire au sens moderne de ce mot. Se basant sur ces directives, le père Joseph Chaine publie en 1949 le « Livre de la Genèse », où il fait preuve d'un esprit singulièrement indépendant.

Mais de nouveau des inquiétudes se font jour dans l'Eglise ; on considère l'autonomie de la critique comme une voie d'eau qui menace l'existence du dogme. En 1950, Pie XII lance l'encyclique « Humani Generis » où il recommande la prudence. Les hypothèses de la sciences doivent être examinées à la lumière de la philosophie thomiste.

Quelle sera demain la position catholique, nous l'ignorons. Pour le théologien protestant, la conclusion est simple : il peut rendre hommage tout à la fois aux savants qui nous découvrent les mystères de la Création, et à Dieu, l'auteur de ces merveilles. C'est sur ces mots que se termine cet exposé si clair et si probe, que l'auditoire applaudit chaleureusement.

P. L. B.

AUVERNIER

Chœur d'hommes

(c) L'« Echo du lac » a eu son assemblée annuelle samedi dernier, à l'hôtel Bellevue. Son dévoué directeur, M. Jaquet et M. Henri Droz, vice-directeur, ont été confirmés dans leur fonction. Il en est de même du comité dont M. Henri Jaquemet fils est président. Deux nouveaux membres ont remplacé les démissionnaires.

Il a été décidé au cours de cette assemblée qu'une course de quatre jours à Paris serait organisée.

PESEUX

Une conférence intéressante

(c) Mardi soir, sous les auspices de l'Amicale des arts de la Côte, Mme Isabelle Debran est venue donner une conférence à l'Aula sur un de ses derniers voyages : La Corse, île de beauté.

Devant une salle bien remplie, cette distinguée conférencière a conduit son auditoire à travers une île si pauvre mais si belle.

Les organisateurs lui ayant demandé de parler également de l'art corse, elle eut cette exquise réponse : « En Corse, l'art est fait par les parfums». Puis citant une phrase de Napoléon alors qu'il était détenu à l'île d'Elbe « Si l'on me conduisait en Corse les yeux bandés je reconnaîtrais ma patrie simplement à ses parfums », la conférencière nous dépeint avec beaucoup de justesse et un sens de l'observation très poussé, la vie de ce peuple travailleur, où il n'y a pas de différence de classe sociale, mais où l'on rit et chante à journée faite.

Ayant pénétré dans le maquis Mme Debran nous dépeint la vie de ces bandits: Romanetti et Spada, leurs grands chefs qui furent presque de véritables monarques, ne s'en prenaient jamais à l'étranger.

Comprenant que les avis soient partagés au sujet de l'admiration que l'on porte à Tino Rossi, la conférencière déclara que ce chanteur fait partie intégrante de la Corse parce qu'il chante ses parfums et ses fleurs.

Une série de clichés nous firent prendre contact avec les paysages, les villes et villages de cette île tant attachée à la France.

De vifs applaudissements saluèrent la fin de cette conférence captivante et qui nous fit oublier durant un instant le froid et les rigueurs des hivers de chez nous, la Corse étant un pays où l'on saute de l'automne au printemps.

BOLE

A propos du « Fonds de paroisse »

(c) Le « Fonds de paroisse » du foyer de Bôle de la paroisse de Colombier-Bôle a été mis passablement à contribution ces derniers temps. Il s'est agi en particulier de prendre à sa charge une partie des frais de réparations à la cure, effectuées l'année dernière, avant l'arrivée du nouveau pasteur.

Afin de renflouer ce fonds, le collège des anciens de Bôle a convoqué la semaine dernière les dames et demoiselles de la localité attachées à leur Eglise et les a sollicitées d'organiser dans ce but une vente de paroisse. L'appel a été entendu, et la vente en question a été fixée au jour de l'Ascension, en même temps qu'un comité de personnes responsables était nommé.

Il s'agit d'un effort extraordinaire ; en effet, il n'y a pas eu de vente paroissiale à Bôle depuis l'automne 1946.

SAVAGNIER

Assemblée du Chœur d'hommes

(c) Réuni sous la présidence de M. J. Gaberel, le Chœur d'hommes a tenu son assemblée annuelle. Dans son rapport, le président relata tous les événements auxquels la société prêta son concours durant l'exercice écoulé. Grâce à l'esprit de persévérance qui anime le directeur et les chanteurs, la société a enregistré des progrès évidents. La note d'un esprit communautaire fut à juste titre relevée et c'est à cette unité que le Chœur d'hommes doit sa belle vitalité.

Le directeur, la commission de musique et le comité furent confirmés dans leurs fonctions. A noter que pour combler un désistement, M. J.-L. Amez-Droz a été appelé à faire partie du comité.

Tant les répétitions de cet hiver que la séance annuelle font bien augurer de la soirée annuelle en préparation.

LES SPECTACLES

Les Romands de Bienne jouent l'«Arlésienne»

C'était une gageure, pour des amateurs, de monter un spectacle du format de l'« Arlésienne » ; elle a pourtant été tenue, et le nombreux public qui assistait à la première, mardi soir, au Capitole de Bienne, n'a pas ménagé ses applaudissements tant aux acteurs qu'aux ballerines, à l'orchestre ou aux chœurs. Et il l'ont bien mérité.

Depuis près de six mois, en effet, un comité d'organisation, présidé par M. James Thorens, conseiller de ville et président de la Société neuchâteloise de Bienne, s'était mis au travail pour mener à chef l'œuvre entreprise par les « Compagnons du masque », une troupe d'acteurs amateurs qui désiraient sortir des ornières du petit théâtre pour se consacrer à un spectacle de valeur indiscutable.

Alors que travaillaient ces jeunes gens, dans une mise en scène de M. Doswald, metteur en ondes à Radio-Berne, les chœurs répétaient sous la direction de M. Gygax, directeur de la « Lyre », l'orchestre se constituait sous la baguette de M. Cassagnaud, professeur de musique et directeur de l'« Union instrumentale », et Mme Della Chiesa, professeur de danse à l'Ecole de musique, donnait vie aux ravissants ballets que nous avons pu applaudir. Quant à M. R. Daverio, il brossait les décors...

La synthèse de toutes ces activités a été réalisée avec bonheur, et le spectacle formait, à la première, un tout homogène. Pour des amateurs, c'est du beau travail.

~~~

On connaît le thème de l'« Arlésienne » ; ce mélodrame d'Alphonse Daudet a bien vieilli, et il fait souvent sourire par ses candeurs, son manque de psychologie, ses ficelles un peu grosses et son sentimentalisme désuet. Au surplus, il paraît bien long, parfois, et nous pensons particulièrement au dernier acte touffu de monologues qui se veulent pathétiques sans l'être vraiment.

Combien nous sommes loin du vrai Daudet, celui qui sait si bien faire chanter le Midi, celui des « Lettres de mon Moulin », des « Contes du lundi », celui qui chante lui-même comme les cigales sous le soleil de Provence...

Le Midi est à l'arrière-plan de sa pièce ; on y fait allusion, on parle du Rhône, des filles d'Arles, de la Camargue. Mais ce n'est pas le personnage principal, et c'est dommage. Ce qui prouve une fois de plus que l'auteur du « Petit Chose » n'avait pas le don de dramaturge. L'« Arlésienne » ne serait d'ailleurs plus à l'affiche, aujourd'hui, si une prestigieuse musique de Bizet n'était venue l'accompagner, évoquant d'une façon exquise, elle, la Provence lumineuse où dansent les farandoles aux sons des tambourins. C'est elle qui a sauvé la pièce de l'oubli.

Quelques mots maintenant de l'interprétation. Côté acteurs, la troupe des « Compagnons du masque » est bien entraînée, et elle s'est tirée à son honneur de l'âpre partie qu'elle engageait. Bien sûr, tout ne fut pas parfait entre cour et jardin, mais il s'agissait, ne l'oublions pas, d'amateurs qui ne peuvent prétendre égaler de vrais comédiens. Tous furent bons, sans plus, avec, trop souvent à notre gré, des lourdeurs qui s'accommodaient mal de l'atmosphère méridionale de l'œuvre. Certains s'efforçaient de copier l'accent du Midi, d'autres s'en passaient, sans pour autant oublier leur accent jurassien, et il en résultait des anachronismes de langage souvent douloureux.

R. Rosselet tint bien son rôle de Francet Mamaï, et Ch.-A. Sully celui de Balthazar, le berger. Patricia Husson fut une sensible Vivette ; cette jeune actrice a un solide talent et une bonne aisance sur scène. Carmen Vuillemin joua le rôle de la mère Rose Mamaï avec beaucoup de conviction, mais sans être pour autant à la hauteur de son personnage écrasant. Nous avons en outre beaucoup apprécié le duo comique formé par G. Noguès (patron Marc) et A. Monbaron (l'équipage). Ce dernier fit une composition parfaite du matelot bébête et paresseux, et nous avons bien ri à le regarder. Quant à la mise en scène de Marc Doswald, elle nous démontra les solides qualités de son auteur. Aucune faute de goût, des personnages toujours judicieusement placés et dont les gestes et les attitudes étaient soigneusement étudiés. Mais pourquoi donc les éclairages étaient-ils si sombres ? Ils étaient loin de nous rappeler les couleurs du Midi, la clarté de son ciel et ses crépuscules lumineux...

Les décors non plus, d'ailleurs. Ils étaient conçus dans la ligne traditionnelle des théâtres de province, c'est-à-dire sans originalité. Ils sentaient trop le carton ou la toile peinte.

Les ballets, par contre, étaient parfaits, dans la note juste, et il faut remercier Mme Della Chiesa des beaux moments qu'elle nous a donnés.

Reste la partie musicale. Certains passages furent excellents, d'autres un peu moins bons, mais M. Cassagnaud réussit toujours à tirer de ses musiciens le maximum, et c'est une prouesse qu'ils ont réalisée là, comme d'ailleurs les choristes placés sous la direction de M. Gygax.

~~~

La réussite de l'entreprise menée à chef à Bienne prouve bien la vitalité des Romands en cette ville, et, surtout, le désir qu'ils ont de se manifester par des œuvres artistiques de valeur. On ne saurait donc que leur dire de continuer. Leurs efforts seront soutenus, ils peuvent en être certains.

J. H.

Les GENEVEYS-s/COFFRANE

« La Chaîne du bonheur »

(c) Dimanche après-midi, la population de nos villages a été conviée à participer à un grand spectacle en faveur de la « Chaîne du bonheur » organisé sous les auspices de l'Association cantonale neuchâteloise des accordéonistes.

C'est devant une salle comble et des plus joyeuse que M. W. Colin remercie les sociétés de leur collaboration.

Tour à tour accordéonistes et chanteurs se produisirent dans un programme de haute valeur. Le chœur d'hommes, sous la direction de M. R. Kubler, ne cesse de faire de grands progrès.

Pour la première fois aux Geneveys-sur-Coffrane nous avions l'occasion d'entendre un club d'accordéonistes dont la valeur est connue aussi bien à l'étranger qu'en Suisse, c'est celui de Neuchâtel, sous la direction de M. Jeanneret.

Au programme figuraient des œuvres classiques et de la musique populaire. M. Jeanneret, dans une brève mise au point, sut nous dire qu'il désirait simplement prouver qu'avec un club d'accordéonistes il était possible de jouer aussi bien du classique que du populaire. C'est dans un silence religieux que le « Choral pour orgue » arrangé spécialement pour accordéon, « Sursum Corda » ou « Haut les cœurs » furent joués, puis du Verdi, du Suppé, etc. Toute la salle fut littéralement conquise.

Ce fut ensuite au tour de Mme Jeanneret de diriger un groupe et les divers morceaux populaires furent très goûtés du public.

Le jeune chanteur de chez nous, J.-P. Piffaretti, contribua à la réussite de cette matinée et « Poldy's » le fantaisiste amusa chacun.

La recette, soit 307 fr., ira faire des heureux.

DOMBRESSON

Soirée de la fanfare de tempérance

(c) La fanfare de tempérance du Val-de-Ruz, dirigée par M. Raoul Blandenier, a donné samedi soir à Dombresson, sa soirée musicale et théâtrale annuelle.

Au programme figuraient quelques morceaux joués par les cuivres, et une pièce de théâtre. Celle-ci, interprétée par un groupe d'acteurs de la société, a été fort bien enlevée et vivement applaudie. «Une heure avant l'aube» est en effet un drame prenant de la résistance que Julien Tanguy a fort bien su adapter à la scène.

Quatuor Lœffler

(c) Le quatuor Lœffler, bien connu dans les milieux ecclésiastiques notamment, a donné mardi soir, au temple, un concert très apprécié. L'auditoire recueilli a passé une heure inoubliable en compagnie de ces artistes, un père et ses trois filles, lesquels ont interprété plusieurs œuvres classiques de compositeurs allemands. Pour une fois, les sons harmonieux du luth, du violoncelle, des violons et des flûtes se sont agréablement mélangés à ceux de l'orgue dans un sanctuaire dont l'accoustique est excellente.

L'après-midi, le quatuor Lœffler a été présenté aux enfants du collège. Ce fut, pour ces derniers, une très bonne occasion de se familiariser avec des instruments qu'ils ne connaissaient pas pour la plupart. L'attention avec laquelle ils ont suivi le concert prouve que l'âme enfantine est sensible à la belle musique ; ils l'ont en effet écoutée non seulement avec curiosité, mais avec un réel intérêt.

SAINT-AUBIN (Fribourg)

Chez les planteurs de betteraves

(c) Cette année, à la mi-janvier, des vagons de betteraves quelque peu avariées par le froid et les intempéries sont encore chargés. Les expéditions ne seront terminées que dans quelques jours.

La récolte de cette année laisse à désirer ; le pourcentage en sucre est de 12 % à 13,5 %.

LES VERRIÈRES

« L'enfant et les temps modernes »

(c) M. Ph. Muller, professeur à l'Université de Neuchâtel, a donné vendredi soir, aux Verrières, une brillante conférence sous les auspices des Veillées verrisanes, de la Société d'utilité publique et de la commission scolaire.

Son sujet, « L'enfant et les temps modernes », lui donna l'occasion de brosser un tableau suggestif de l'évolution démographique depuis un siècle, des transformations de la famille et de ses conditions sociales. Il a montré avec clarté le développement et les efforts de la psychologie et ses légitimes revendications.

Nous reconnaissons avec l'orateur la bienfaisante activité de ceux qui cherchent consciencieusement une théorie de l'éducation conforme aux temps actuels.

Soirée de la société de gymnastique

(c) La Société de gymnastique, sections masculine et féminine, a offert aux Verrisans une belle soirée.

Elle leur permit d'admirer les progrès de nos gymnastes. Les préliminaires, les exercices aux agrès, les pyramides, furent vigoureusement applaudis. Les ballets des dames, amusante ou gracieux, furent tous redemandés.

La joyeuse farce... crytogamique de William Aguet : « Les petits plats dans les grands », jouée par un groupe d'amateurs qu'on revoit toujours avec plaisir sur la scène, eut tout le succès qu'elle mérite et divertit les nombreux spectateurs.

DIESSE

Unions cadettes

(c) Nos sections cadettes fondées il y a trois ans et qui comptent 40 garçons et 30 filles ont donné, samedi et dimanche derniers, leurs soirées annuelles devant des salles combles.

Entrecoupé de courts entractes, le programme était substantiel puisqu'il se déroulait pendant trois heures et demie. Les chants du début et de la fin encadraient plusieurs productions dont les deux plus importantes « Or le temps approchait », pièce religieuse, fut jouée avec ferveur et « Totor 1er », pièce comique en 7 tableaux, avec enthousiasme. Nos jeunes acteurs ont fait de notables progrès, aussi furent-ils très applaudis.

LES BAYARDS

Mutualité

(c) La section loale de la Société fraternelle de prévoyance a, dans son assemblée générale présidée par M. Arthur Bähler, approuvé la gestion du comité pour l'année 1950. La section compte 68 sociétaires: 40 hommes et 28 femmes, en augmentation de 5 unités sur l'exercice précédent.

L'état sanitaire a été bon puisque sur un total de recettes de 2325 fr. 75, un versement de 1217 fr. a été viré à la caisse centrale et que les indemnités maladies ne se sont élevées qu'à 990 fr. 50.

La section assure contre la maladie un peu plus du huitième de la population du village.

MORAT

Un magnifique résultat

(c) La grande paroisse allemande de Morat, qui compte onze communes, avait décidé, l'automne dernier, d'organiser une vente pour renflouer quelque peu ses finances mises fortement à l'épreuve par des dépenses occasionnées par les restaurations des temples allemand et français de Morat, la réfection des orgues de ces deux temples, et, en dernier lieu, la restauration de la cure allemande.

On vient de connaître seulement maintenant le résultat de cette grande manifestation qui eut lieu à fin novembre et produisit 58,656 fr. 45 de recettes brutes, laissant un bénéfice net de 43,316 fr. 60, qui fait honneur à la libéralité des habitants de cette grande paroisse.

EXCELSIOR VOUS OFFRE

MANTEAUX D'HIVER
pour messieurs, confection de bon goût, rehaussés par des tissus de laine aux dessins nouveaux, finition luxueuse, 195.— 150.— 125.— 110.— 99.-

COMPLETS DE VILLE
pour messieurs, modèles à la dernière mode, exécution très soignée coupe « Excelsior » 180.— 150.— 140.— 129.-

COMPLETS
deux pièces, veston et pantalon très élégants et avantageux 130.— 119.— 109.— 99.-

Manteaux de pluie et mi-saison
en gurit, popeline ou gabardine, pratiques et élégants 185.— 99.— 85.— 77.— 30.-

POUR MESSIEURS
PANTALONS très solides et pratiques, pantalons rayés, culottes golf, culottes Saumur . . . . . depuis 35.-

POUR GARÇONS ET JEUNES GENS
COMPLET avec culotte droite et culotte golf, MANTEAUX, CULOTTES GOLF seules.

Grand-rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHATEL M. Dreyfus
J. Zosso, succ.

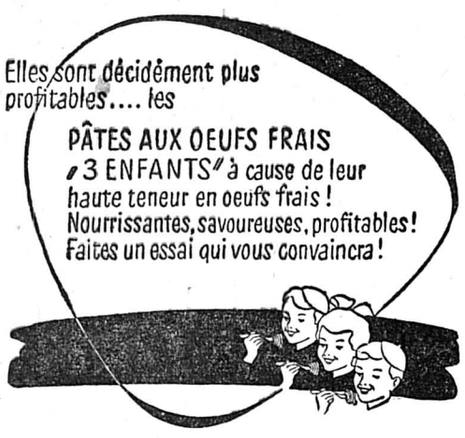

A VENDRE d'occasion
plusieurs buffets de service, commodes, secrétaires, lavabos, glaces, grandes glaces de 2 m. 40 sur 1 m. 40, bois sculpté doré. — Guillod, rue Fleury 10, tél. 5 43 90.

Moyennant un payement de
Fr. 5.-
par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DESCENTE DE LIT. Qualité lourde Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.
G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

Huttenlocher
Téléphone 5 13 39
CHOUCROUTE GARNIE
Wienerlis - Schublings
Porc salé - Porc fumé
Saucissons neuchâtelois

BELLES TRIPES CUITES
Fr. 1.80 le ½ kg.
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
BERGER-HACHEN

Citroën 11 légère
modèle 1949, moteur complètement contrôlé, voiture soignée et de confiance, nombreux accessoires. — Prix : Fr. 5350.—
Garage PATTHEY & Fils
Manège 1

110.000 . . . 140.000 . . . 265.000 km . . . , c'est à dire

2/3 de la distance terre-lune avec les mêmes pistons

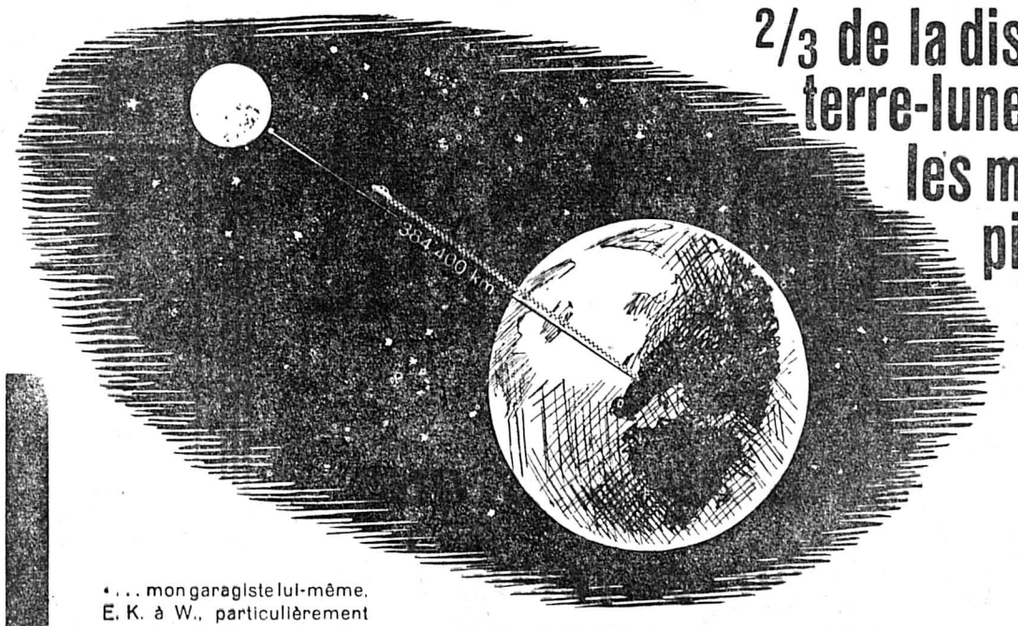

« . . . mon garagiste lui-même, E. K. à W., particulièrement consciencieux ne peut cacher son étonnement en constatant que 265.000 kilomètres ont pu être faits sans un accroc, avec les mêmes pistons. Une telle sécurité le remplit d'admiration. » A. K. à B.

« . . . jusqu'à maintenant, la voiture a fait 140.000 (cent quarante mille) kilomètres. Le moteur n'a jamais été démonté et ce sont toujours les mêmes pistons ». E. Z. à S.

« . . . et aujourd'hui encore, après plus de 110.000 kilomètres (pendant la guerre avec un gazogène), toujours les mêmes pistons, avec consommation normale d'huile. » J. B. à B.

OPEL OLYMPIA, la voiture sur qui l'on peut compter, synonime de confiance. Des services continus de 100.000 kilomètres et plus, avec les mêmes pistons et les mêmes paliers ne sont plus ici une exception, **mais la règle,** en cas d'entretien normal. Méditez sur ces trois extraits de lettres enthousiastes . . . il en disent plus long qu'un long discours.

GENERAL MOTORS, l'entreprise mondiale la plus importante dans le domaine de l'automobile, peut être fière de son OLYMPIA!

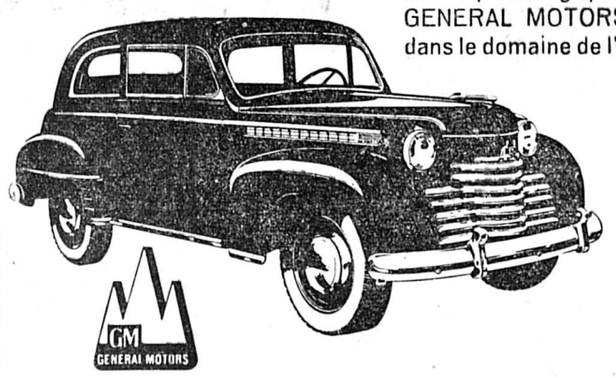

OPEL OLYMPIA
4 cylindres 7,6 CV
seulement Frs. 6350.- + ICHA
Cabriolet-Coach Frs 6700.- + ICHA
Opel-Kapitän, 6 cyl., 12,6 CV
Frs. 8850.- + ICHA
Coffre spacieux s'ouvrant de l'extérieur moyennant supplément de prix.

OPEL
OLYMPIA
Symbole de confiance

Distributeurs officiels : GARAGES SCHENKER, HAUTERIVE ET NEUCHATEL
Vous trouverez le nom de l'agent local dans l'annuaire téléphonique sous le nom OPEL

D 57

Avis

Vu les innombrables demandes
de partout,
et pour donner satisfaction
au désir
de centaines de personnes de
revenir nous **applaudir**

Nous avons le
plaisir
de poursuivre une

5me SEMAINE

Nous irons à Paris

Que nous irons plus que jamais voir et revoir !

au

Studio

UN BON CONSEIL PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE

Location tous les jours dès 14 h. Tél. 5 30 00

MATINÉES :
Samedi et dimanche à 14 h. 45
Mercredi et jeudi à 15 h.

ENFANTS ADMIS
dès l'âge de 10 ans
aux matinées

SAMEDI ET DIMANCHE à 17 h. 30

Le film qui fut présenté à la cour d'Angleterre

La dernière aventure du Capitaine Scott

Un exploit d'une grandeur tragique raconté avec la plus poignante sobriété

EN TECHNICOLOR

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

SAMEDI, grande vente de
BŒUF - VEAU - PORC - AGNEAU
LAPINS FRAIS
Viande de tout 1er choix

La crème BB

assure de belles mains blanches, supprime rougeurs et crevasses. La boîte, **Fr. 1.55.**

Un nouvel avantage:

La crème BB s'obtient également au détail. Remplissage de la boîte originale, **Fr. 1.30**. Les 100 gr. **Fr. 2.50.** Impôts, ICA et luxe compris. UNE SPÉCIALITÉ DE

DROGUERIE **Kindler** PARFUMERIE

Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

Chambre à coucher
moderne, bouleau de Suède, avec entourage. Tél. 5 53 82.

Ragoût de veau
1er choix
depuis **2.80** le ½ kg.
Boucherie VUITHIER
Bassin 2 Tél. 5 10 68

Les « cravates »
DALANG

facilitent les repas des tout-petits !

FROMAGE D'ITALIE
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

Jura, Gruyère et Emmenthal
1re qualité
Fr. **5.25** le kg.

Mont-d'Or
qualité extra,
Fr. 4.60 le kg. par boîte de 600 gr. à 2 kg.

Gros et détail
R.-A. STOTZER
TRÉSOR

A vendre d'occasion un appareil
antirides
« Niagara », dernier modèle, prix très avantageux, état de neuf. Tél. 5 40 51, de 12 h. 30 à 14 h., et de 19 h. à 20 h.

Couverts

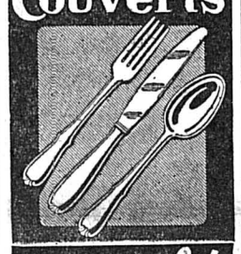

E. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

Grand choix de
couverts argentés
depuis Fr. 36.— la dz.

Pour les soirées
choisissez un bas Nylon ultra-fin

BAS NYLON
sans couture
microfilm indémaillable recommandé par sa souplesse et sa grande résistance, nouveaux coloris
4.90

BAS NYLON
« Run Proof »
dentelle ultrafin, 15 Denier, 1er choix, teintes nouvelles
6.90

la Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

RX4

O.C. Votre ennemi invisible

Une jolie femme sort deux ou trois fois avec un monsieur qui lui est fort sympathique. Tout d'un coup, il ne se montre plus: OC! Un étudiant intelligent se sent souvent bien seul: OC! La vendeuse Z n'a pas de succès: OC! Le représentant X ... OC! Pourquoi ne pas le dire ouvertement: OC = odor corporis = odeur du corps et de transpiration — existe; c'est un fait. Et de plus, un fait bien pénible et désagréable pour vos semblables.

REXONA, le nouveau savon de toilette et de bain, est un moyen de lutte des plus efficaces contre OC! REXONA contient du Cadyl - mélange d'essences végétales rares. Et ce Cadyl bannit OC. Chaque personne saine transpire, chacun a donc besoin de REXONA, le délicieux savon pour les soins quotidiens du corps et le moyen de protection contre OC.
Pour le bien-être de votre famille, pour vous présenter avec assurance

adoptez la nouvelle savonnette

Rexona

le savon de toilette et de bain, doux et agréablement parfumé, d'une efficacité remarquable pour les soins du teint.

qui prévient OC
OC = ODOR CORPORIS (odeur de transpiration)

UN PRODUIT DE MARQUE DE WALZ & ESCHLE SA. BALE

Tout le monde en parle...
des raviolis à 1 fr. 75 la boîte des magasins Meier S. A.

---

4 ARGUMENTS *frappants*

qui vous inciteront à vous motoriser à peu de frais. Malgré la mauvaise saison, **notre action de reprise des vieux vélos** a eu un succès considérable en fin 1950. Nous allons maintenant vers le printemps. Nous sommes donc certains que **vous aussi** profiterez de notre offre intéressante pour les raisons suivantes :

VELOSOLEX

En cas d'achat d'un VELOSOLEX neuf, votre vieux vélo, quel que soit son état, est repris pour la somme de Fr. 50.— au minimum.

Prix d'un VELOSOLEX neuf, garanti 6 mois . . . . Fr 675.— + ica
Moins reprise d'un vieux vélo, au minimum . . . 50.—
Prix net maximum au comptant . . . . . Fr. 625.—
Sur demande, **grosses facilités de paiement, à partir de Fr. 10.—** d'acompte à la livraison du VELOSOLEX, le solde en 6, 9 ou 12 mensualités.

Fr. 10.- d'acompte

16 ANS

Les nouvelles dispositions légales autorisent les jeunes gens de 16 ans à circuler en VELOSOLEX. D'autre part, les formalités administratives sont grandement simplifiées (plus d'examen pratique, etc.)

1 ct. au Km.

VELOSOLEX ne consomme qu'un litre d'essence aux 100 km. Vos frais de déplacements sont donc réduits à 1 centime par km. Aucun autre moyen de locomotion (train, tram, trolleybus) ne vous coûte si peu.

Demandez sans engagement une démonstration et un essai aux stations-service VELOSOLEX.

A. GRANDJEAN
2, Saint-Honoré, Neuchâtel
SPAETH - MATHS, Yverdon
GARAGE DES ENTILLES S.A.
la Chaux-de-Fonds

Provisions de ménage
les prix n'ont pas changé pour le riz
article d'importation
7 qualités de Fr. —.95 à Fr. 2.10 le kg.
exposé au magasin des Epancheurs
Zimmermann S.A.
Cent onzième année

A VENDRE
complet croisé, taille élancée, tissus anglais gris-brun, à l'état de neuf. Prix intéressant. — S'adresser : Grands-Pins 7, rez-de-chaussée, à gauche, dès 18 heures.

VEAU ROULÉ bon marché
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

Trouvé
dans les magasins Meier S. A. une spécialité formidable : les saucissons de campagne ! Faites un essai...

Tous les jours
filets de perches
frais
au magasin
LEHNHERR
FRÈRES

Quelques
machines à coudre d'occasion
navette centrale, bien révisées, livrées avec garantie, de 70 à 150 fr. Facilités de payement. — H. Wettstein, Seyon 16-Grand-Rue 5. Tél. 5 34 24.

Belle commode
marqueterie liseuse, quatre chaises, jolie table de salon, radio, jardinière en argent, cape du soir, garniture de toilette en argent. Tél. (031) 3 43 85, Berne.

GRANDE VENTE au rabais

(autorisée par le département de police, du 19 janvier au 1er février 1951)

10% 20% 30%

Malgré la hausse constante sur le marché des laines, des achats prévoyants nous permettent de vous offrir encore des articles à prix très avantageux !

COMPLETS
79.- 89.- 129.- 149.- 179.-

VESTONS SPORT
49.- 59.- 79.-

MANTEAUX
95.- 109.- 119.-

PANTALONS 29.50
flanelle grise, pure laine, ceintures 38 à 54 . . . .

CHEMISES 12.-
sport, chaudes, pur coton, pied-de-poule et écossais, 15.— et

VÊTEMENTS
4, rue du Temple-Neuf
ELITE
Immeuble Centre-Ville
NEUCHATEL

Autocars Fischer

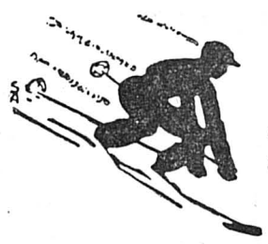

Dimanche
Départ : 8 h. 30
Place de la Poste
Prix : Fr. 9.—

Lac-Noir

INSCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS :
PAPETERIE BICKEL & Cie Tél. 5 10 75
ou **FISCHER, MARIN** Tél. 7 55 21

PENSION BAULIEU
Maison de repos
BROT-DESSOUS

reçoit à prix modérés DES PERSONNES AGÉES, DES PERSONNES AYANT BESOIN DE REPOS Vie de famille

L'auto est en gare de Chambrelien, **GRATUITEMENT,** chaque samedi, aux trains de 13 h. 30 et y ramène les visites pour 17 h. 40

Tél. (038) 9 41 01 - Surveillance médicale

MOTEURS ÉLECTRIQUES

Réparations
Rebobinages
Vente

J.-C. QUARTIER
BOUDRY Tél. 6 42 66
FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

Pas de soldes...

mais du veau pour tout le monde

vendredi et samedi, dans toutes nos succursales

Tranche de veau sans os 100 gr. **-.95**

Emincé de veau sans os 100 gr. **-.80**

La marque d'un travail équitablement rémunéré

SKILIFT Schönried près Gstaad

Magnifique vue et piste idéale, une minute de la gare et de la route Schönried. Carte de dimanche à bas prix. Tél. (030) 9 44 30 ou 9 45 05

Peinture sur porcelaine
Cours pour enfants, le mercredi
Huit leçons, Fr. 20.—
Inscriptions : téléphoner au 8 18 03

Belle maculature
S'adresser au bureau du journal

A VENDRE
deux lits complets, à deux places ; un lavabo ; une table de nuit ; deux tables, une de chambre et une de cuisine, avec linoléum ; une machine à coudre « Singer » ; une sellette ; un régulateur ; un potager électrique, deux plaques, avec accessoires ; un poste T.S.F. « Médiator », neuf. Pour traiter, s'adresser à William Mauley, à Cernier, tél. 7 17 96, Pommerets 9.

On cherche à louer pour quelques semaines une

poussette

en bon état. Adresser offres écrites à M. R. 412 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtel de la Vue-des-Alpes
Samedi soir 27 janvier

Grande soirée dansante

conduite par le célèbre orchestre français Melody's (quatre musiciens professionnels)

Les soupers seront servis dès 19 heures

MENU :
Pâté de foie gras en croûte
Oxtail clair
Poulet grillé à la Diable
Pommes Chips
Salade
Cassata Chantilly

ON EST PRIÉ DE RÉSERVER SA TABLE

Un service de taxi dès la gare des Hauts-Geneveys est à disposition
Tél. (038) 7 13 14

Dimanche après-midi **thé-dansant**

Se recommande: R. LINDER.
tél. (038) 7 12 93

WINTERTHURER OPERETTENBÜHNE

Mittwoch, den 7. Februar, 20 h. 30

CASINO DE LA ROTONDE

Die beliebteste Alt-Wiener-Operette

An der schönen blauen Donau

« Hoheit tanzt Walzer » von Leo Ascher - Johann Strauss

In den Hauptrollen : Nanny Becker, El. Bauer, Hedy Rapp, Friedr. Gerber, Manfred Hoffmann, Erich Landgraf

« PRÄCHTIGE BALLETTEINLAGEN »

Regie : Manfred Hoffmann. Musik. Leitung : Kapellmeister G. Lüthi

Preise : Fr. 2.25, 3.40, 4.50, 5.65

Benützen Sie rechtzeitig den Vorverkauf bei :
HUG & Co, vis-à-vis de la Poste, tél. 5 18 77

SAMEDI
TRIPES CUITES
Huttenlocher
Tél. 5 13 39

POUR UNE MEILLEURE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les écoles et les cours de perfectionnement des arts et métiers

« L'habit fait le moine »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Nous passons d'une science toute jeune à un métier très ancien, celui de tailleur.

Les chevaliers de l'aiguille ont installé leur école dans une ancienne clinique qui, elle-même, avait pris la place des salons et des chambres de quelque grand-duc de Russie, autrefois attiré par le charme de Zurich.

Là, nous trouvons aujourd'hui des apprentis, une demi-douzaine de jeunes gens et deux jeunes filles, assis sur de grandes tables, non plus à l'orientale, mais plus commodément, le pied posé sur un tabouret, gardant l'étoffe souple sur les genoux.

La profession de tailleurs ne connaît plus, hélas, la vogue d'autrefois. De plus en plus la production en série, l'industrie de la confection attire une main-d'œuvre nombreuse, mais dont la formation reste sommaire, mis à part les spécialistes. Il est vrai que nombreux aussi sont ceux qui doivent se contenter de se vêtir et ne peuvent cultiver le souci de « s'habiller ».

Pour autant, il ne faut pas que les bonnes traditions se perdent. A la maison des tailleurs, le novice apprend donc toutes les règles éprouvées, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus compliquées. Et, à côté de lui, des gens du métier suivent l'école de coupe et préparent leur maîtrise, guidés et conseillés par des professeurs qui doivent année après année, suivre les fantaisies de la mode, étudier les nouveautés et retenir des « inventions » étrangères, des trouvailles de Paris ou de Londres, ce qui peut plaire chez nous, ce qui peut s'adapter au goût suisse.

L'école de l'Association centrale suisse des maîtres tailleurs entend donc conserver à notre pays une élite artisanale digne de sa solide réputation, malgré les difficultés actuelles. Et ces difficultés rendent plus méritoires encore les efforts des associations professionnelles pour assurer, dans ce domaine aussi, la qualité du travail suisse.

Des installateurs bien installés

Est-ce parce qu'ils doivent, le plus souvent, travailler dans le bruit de l'atelier ou celui des chantiers ? Toujours est-il que les ferblantiers et les installateurs ont placé leur école professionnelle dans le calme et le silence de la campagne zuricoise.

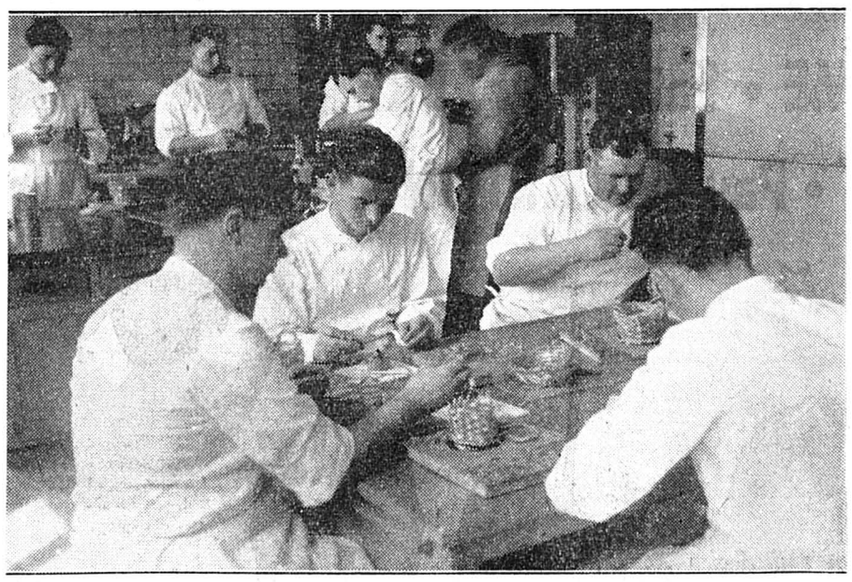

Exercices pratiques à l'Ecole des boulangers-pâtissiers

C'est l'ancienne école primaire, rénovée, qui abrite les salles de cours, le logement du concierge et quelques chambres habitables, tandis que l'atelier, les établis où le candidat à la maîtrise passe ses examens pratiques, occupent ce qui fut naguère la halle de gymnastique.

Ici point d'apprentis, mais des ouvriers qualifiés, des petits patrons qui « voudraient en savoir davantage ». Certes, ils ont aussi l'occasion de développer leur habileté manuelle — et il le faut, s'ils veulent obtenir le diplôme, puisqu'ils doivent présenter un objet, un de ces « chefs-d'œuvre » qui permettaient au compagnon d'autrefois de prendre rang parmi les maîtres — mais aussi d'acquérir ou d'approfondir leurs notions de droit commercial, de droit des obligations, de comptabilité.

A notre arrivée, nous avons trouvé une classe qui étudiait les formes diverses de la responsabilité juridique. Dans un métier où la négligence peut provoquer de graves accidents, cet enseignement théorique est de nature à aiguiser la prudence, dans l'intérêt de tous.

Pour les plaisirs de la bouche

Que les installateurs connaissent leur métier, nous en avons eu la preuve soit à l'école des boulangers-pâtissiers, soit à celle des bouchers-charcutiers, l'une et l'autre aménagées dans des hôtels qu'il a fallu transformer selon les exigences de la plus méticuleuse hygiène.

A Lucerne d'abord, dans un immeuble qui domine le lac, face au Pilate — par jour de grand soleil, la situation est sans doute magnifique — boulangers et pâtissiers, tous gens de métier déjà, s'affairent autour des formes et des fours, ou, sagement, copient sur une feuille de papier, le décor de « tourte » que le professeur a dessiné au tableau noir.

A la boulangerie, c'est un plaisir d'observer les gestes rapides et combien habiles de ceux qui forment un pain, ces gestes du métier, si précis et qui, pourtant, n'ont rien de machinal.

L'école comprend un laboratoire d'essais dont le directeur nous dit, avec fierté, qu'il est mieux équipé, pour le contrôle des farines et des pâtes, que celui du chimiste cantonal. Précieux auxiliaire et qui atteste le désir d'améliorer sans cesse la qualité de la marchandise.

Disons encore que les « élèves » — il en est dont le cheveu grisonne — logent dans l'établissement, qu'ils y prennent leurs repas, à côté d'un élégant tea-room, ouvert aux passants qui ont ainsi l'occasion de goûter aux produits, succulents il va sans dire, de la maison.

L'école des bouchers-charcutiers, à Spiez, est organisée selon les mêmes principes. Elle n'accueille que des gens de métier et donne des cours de perfectionnement. Pour cela, à l'étage inférieur d'un hôtel cossu ouvert au public, elle dispose d'installations modernes et d'un équipement mécanique de premier ordre.

Si les hommes y manient le coutelas, préparent et façonnent la pâte à saucisse, apprennent à fixer les prix de la manière la plus rationnelle, comme aussi à connaître les différentes façons d'apprêter les viandes pour renseigner les clientes embarrassées, les élèves féminins peuvent y suivre les cours qui développeront en elles les qualités d'une bonne « patronne » ou d'une habile vendeuse.

Cet hôtel de Spiez, aménagé avec un soin remarquable par l'Union suisse des maîtres bouchers, est certes le plus impressionnant des établissements de ce genre que nous avons visités. Il est le plus récent aussi puisqu'il n'est pas encore officiellement inauguré, bien que les cours aient déjà commencé.

Il témoigne, pour la formation professionnelle, d'un effort d'autant plus considérable qu'il est à la charge entière de l'association et que le projet a été réalisé sans l'aide des pouvoirs publics.

Que dirons-nous pour conclure ces notes trop brèves ? Diverses par leur destination particulière et leur aspect, ces écoles professionnelles sont toutes le signe d'une même volonté et combien efficace : celle d'assurer à l'artisanat, à l'entreprise indépendante, à cette forme d'activité économique qui correspond le mieux au caractère profond de nos institutions, ses plus fortes chances de surmonter les difficultés qui s'accumulent sur son chemin. Les initiatives et les sacrifices des associations professionnelles prouvent que les arts et métiers méritent qu'on les soutienne dans leur lutte pour l'existence, une existence qui intéresse non seulement une classe sociale étroitement délimitée, mais la structure même du pays.

G. P.

AU CEP D'OR
VINS et LIQUEURS de toutes marques
W. Gaschen - Tél. 5 32 52, Moulins 11

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

29. Dissolution de la société Georges et Louis Roudolf, Société anonyme, au Locle, ferblanterie, installations sanitaires et de chauffages centraux, fabrication de boites en fer blanc. La liquidation est terminée mais la radiation ne peut intervenir par suite de l'opposition de l'administration fédérale des contributions.

30. Radiation de la raison sociale Pierhor S.A., à la Chaux-de-Fonds, exploitation d'un atelier d'empierrage de mouvements d'horlogerie, par suite de transfert du siège de la société aux Brenets.

Quelles que soient vos occupations
si vous souffrez de rhumatismes, lumbagos, sciatiques, toux ou douleurs de poitrine, assurez-vous un automassage permanente. En l'occurrence, c'est à un emplâtre ALLCOCK que nous pensons et qui, dès que vous l'aurez appliqué, vous apportera — par l'afflux de sang qu'il provoquera à la place endolorie, par son effet décongestionnant et par la chaleur accompagnant son application — le soulagement que vous attendez. Emplâtre ALLCOCK = massage permanent.

ALLCOCK
Toutes pharmacies
fr. 1.30

LES SPORTS

CYCLISME

Le calendrier de l'U.C.N.J.

(c) Pour cette année, les différentes épreuves cyclistes organisées dans le cadre de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne auront lieu comme suit : brevet des débutants neuchâtelois, à Neuchâtel ; brevet des débutants jurassiens, à Bassecourt ; championnat neuchâtelois et jurassien de vitesse, à Fleurier ; championnat neuchâtelois et jurassien de fond, à la Chaux-de-Fonds.

Le champion de vitesse pour 1950 a été Robert Seiler, du Locle, et le champion de fond Pierre Noirat, de Porrentruy. L'inter-clubs a été remporté par le C.-V. Excelsior, de la Chaux-de-Fonds.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18. Burkhardt, Michèle-Odette, fille de Charles-Albert-Louis, employé C. F. F., à Saint-Blaise, et d'Odette-Nelly née Favre. 19 Cand, François, fils de David-Henri, viticulteur, à Corcelles, et de Rosina née Mast ; Humbert-Droz, André-Maurice, fils de Maurice, agriculteur, à Lignières, et d'Hélène-Georgette née Lüthi ; Vuithier, Jean-Claude, fils de Jean-Marcel, maître boucher, à Neuchâtel, et de Renée-Rosalie née Gilliard. 20. Robert, Catherine-Nicole, fille d'André-Charles, technicien mécanicien, à Neuchâtel, et de Renée-Marguerite née Proserpi ; Racine, Gilbert, fils de Robert-André, chauffeur, à Neuchâtel, et d'Hélène-Lina née Perret-Jeanneret ; Waser, Peter, fils de Karl-Johann, représentant, à Neuchâtel, et d'Esther-Martha née Lienhard.

PROMESSES DE MARIAGE. — 20. Krah, Friedrich-Otto, jardinier, à Unteruzwil, et Nutzi, Hedwig, à Zurich. 22. Borel, Georg-Edouard, négociant, à Neuchâtel, et Badiali, Monique-Antoinette-Adrienne, de nationalité française, à Quingey (Doubs, France).

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 20. Bréa, Jean-Pierre, menuisier, de nationalité italienne, à Neuchâtel, et Erb, Yvette-Cécile, à Montalchez ; Gremaud, Raymond-Louis, boucher, à Neuchâtel, et Moret, Marie-Yvonne, à Vuadens. 22. Krzysciak, Wladislaw-Kazimierz, de nationalité polonaise et Banderet, Dora-Mathilde, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : Meier, Adrien-Marcel, né en 1911, horloger, à Cernier, époux d'Isabelle-Clémence née Quinche ; Dubois-dit-Cosandier née Gabus, Marie-Amélie, née en 1866, rentière, à Neuchâtel, divorcée de Dubois-dit-Cosandier, Henri-Tell. 21. Zundel, Friedrich-Wilhelm, né en 1867, ancien administrateur postal, à Neuchâtel, veuf de Fanny-Léonie née Gauthier ; Février née Kohler, Emma-Sophie, née en 1863, couturière, à Neuchâtel, veuve de Février, Jules-Ulysse ; Strubé, Max-Otto, né en 1889, fonctionnaire postal à Neuchâtel, époux d'Alice-Bertha née Monnier ; Benguerel-dit-Perroud née Poras, Louisa, née en 1877, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Benguerel-dit-Perroud, Jules-Ernest.

Jeunes époux, Jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30, Cité sans voiles.

Studio : 20 h. 30, Nous irons à Paris.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les amours de Carmen.

Palace : 20 h. 30, Miquette et sa mère.

Théâtre : 20 h. 30 ,Hors du jeu.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, voulez-vous apprendre l'anglais ? 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, au saut du lit. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, les cinq minutes du tourisme. 12.25, le courrier du skieur. 12.35, deux marches de Sousa. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A. R.-G. 12.55, dix minutes avec le New Concert Orchestra. 13.05, opérettes d'autrefois, opérettes d'aujourd'hui. 13.20, Andrès Segovia interprète le Concerto pour guitare et orchestre, de Mario Castelnuovo-Tedesco. 13.40, Schéhérazade de Ravel. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : La chartreuse de Parme, de Stendhal. 18 h., la femme dans la vie. 18.15, nos enfants et nous. 18.25, femmes artistes. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.09, les Nations Unies vous parlent. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, music-box. 20 h., questionnez, on vous répondra. 20.20, histoires à dormir debout : La puce qui chante. 20.45, trio François Charpin. 21 h., l'enfant de Daniel, par Yves Thiérault. 21.30, Quintette, op. 57, de Dmitri Chostakovitch. 22 h., l'émission internationale des Jeunesses musicales. 22.20, la chronique des écrivains suisses. 22.30, inform. 22.35, les travaux des institutions internationales. 22.50, musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., maitres de la musique symphonique. 11.45, musique portugaise. 12.30, inform. 12.40, concert par la Radio-orchestre. 13.25, Im fremden Zungen mit Charme gesungen. 14 h., pour Madame. 16 h., concert pour les malades. 16.30, la pianiste Margareth Knittel. 18.30, extraits du carnet de notes d'un reporter. 18.40, Broglotti et ses gitans. 18.50, piste et stade. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20.15, autour de la table ronde. 21 h., concert par le chœur d'hommes de Schaffhouse. 21.40, vingt minutes d'anglais. 22.05 pièces pour cor et piano. 22.30, Die Wandlungen im biologischen Denken.

En cas de refroidissement

agit vite et agréablement

THÉATRE

Tél. 5 21 62
Dès ce soir, à 20 h. 30

Un des films les plus marquants de l'histoire du cinéma

Un drame d'une puissance extraordinaire

d'après le roman de F. L. GREEN

avec

James MASON
Kathleen RYAN

Mise en scène par
CAROL REED
METTEUR EN SCÈNE DU FILM
«Le Troisième Homme»

MOINS DE 18 ANS PAS ADMIS

Dimanche : matinée à 15 h.

Pour **4** jours seulement

Café-Restaurant des Halles

— Centre gastronomique —

Aujourd'hui, une belle et bonne ration de friture accompagnée d'une mayonnaise relevée pour Fr. 3.—

Vos vacances au soleil d'hiver :
Belvédère, Wengen
Propriétaire P. Odermatt-Mosmann
En été :
FURIGEN, lac des Quatre-Cantons

Chiroscopie scientifique

Vos dons et aptitudes physiques ou moraux, la voie du succès, vous seront révélés par l'étude scientifique de vos mains.

2 derniers jours à Neuchâtel
seulement sur rendez-vous, tél. 5 30 31.

Cinéma de la Côte - Peseux

Tél. 8 19 19

Elizabeth Taylor, Frank Morgan
«LE COURAGE DE LASSIE»
Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 janvier à 20 h. 15
Samedi et dimanche, matinées à 15 h.
Enfants admis

Jean Gabin, Annabella, Pierre Renoir
«LA BANDERA»
Mercredi 31 janvier, jeudi 1er février, à 20 h. 15

Cinéma Royal - Saint-Blaise

Tél. 7 51 66

Bernard Blier dans
«L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE»
Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 janvier à 20 h. 15
Dimanche, matinée à 15 h.

Fernandel et sa fille Josette
«LE CHANTEUR DES RUES»
Mardi 30, mercredi 31 janvier et jeudi 1er février à 20 h. 15

Cinéma sonore - Colombier

Tél. 6 35 62

Bourvil, Jacqueline Pagnol
«LE ROSIER DE Mme HUSSON»
Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 janvier à 20 h. 15
Dimanche à 15 heures matinée
Moins de 18 ans pas admis

«Seulement Radion? N'utilisez-vous pas de poudres à rincer et à blanchir!»

«Mais non, car avec le nouveau Radion au «blanc actif» tous ces produits sont notamment superflus, et malgré tout, ma lessive devient plus blanche et plus fraîche, parce que Radion a une force détersive particulièrement intensive.»

«... une force détersive particulièrement intensive? Mais cela doit certainement nuire au linge?»

«Certainement pas, Radion est extrêmement doux pour les tissus et les mains. Radion éloigne complètement et soigneusement la saleté la plus tenace et sans grande peine.»

«Radion doit être vraiment quelque chose de tout particulier. Merci pour vos aimables renseignements. J'achèterai, aujourd'hui encore, un paquet de Radion.»

LA PREUVE!
Madame Z., «Au Lion» Mannenbach, nous écrit:
«Une lessive sans RADION est un repas sans sel.»

Vous aussi verrez la différence:
RADION lave plus blanc!

R. 64

Nash Rambler

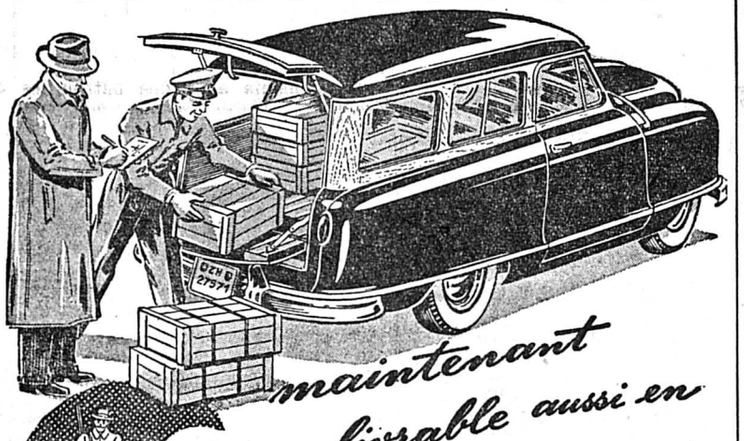

maintenant livrable aussi en

STATION WAGON

- Le modèle le plus récent de la série «Rambler» à imposition réduite:
  Un petit Station-Wagon maniable et économique.
- La première voiture pour le transport combiné de personnes et de marchandises avec carrosserie tout-acier autoporteuse.
- La voiture élégante pour emplois multiples, en exécution standard ou luxe, au prix le plus favorable de tous les Station-Cars américains.

Par siège arrière levé: Une 5-places confortable et un compartiment de bagages d'une longueur de 90 cm et d'une largeur de 115 cm.

En peu de secondes deux manipulations transforment le siège arrière en un compartiment supplémentaire pour les bagages et le transport de marchandises.

Par siège arrière rabattu: Plateforme de chargement d'une longueur de 150 cm. et d'une largeur de 115 cm.

Type Super **frs. 11'950.-** + impôts
Type Custom **frs. 12'950.-** + impôts

(Climatiseur et radio compris dans le prix de tous les modèles)

Une nouvelle création NASH de qualité et de prix exceptionnels!

SAINT-BLAISE
GARAGE TERMINUS
GONRARD & ROCHAT
STATION SERVICE RAPIDE

LA VOITURE AUX POSSIBILITÉS ILLIMITÉES!

Au Roseau Pensant

Livres en tous genres
ACHATS - VENTES
Venez bouquiner
TEMPLE-NEUF 15
NEUCHATEL

PALACE

Le premier film gai du maître H.-C. CLOUZOT

avec **LOUIS JOUVET • BOURVIL**

Danièle DELORME • Saturnin FABRE
Mireille PERREY • Pauline CARTON etc.

pour la première fois réunis à l'écran dans la comédie spirituelle bien connue :

- Une distribution éclatante...
- Une mise en scène éblouissante.
- La joyeuse époque de **1900** merveilleusement ressuscitée.
- De jolies femmes.
  De l'esprit.
  De la verve.
- Une atmosphère bien parisienne !

2 HEURES DE RIRE

Miquette et sa Mère

d'après la célèbre pièce de MM. de FLERS et de CAILLAVET.

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE - Tél. 5 56 66

Samedi, dimanche, jeudi : MATINÉES à 15 h.

En 5 à 7

DANIELLE DARRIEUX — CLAUDE DAUPHIN — FRANÇOIS PÉRIER

JEAN DE LA LUNE

tiré de la célèbre pièce de MARCEL ACHARD

un film pétillant d'esprit

Prix 1.70 et 2.20

THÉATRE DE NEUCHATEL

Mardi 30 et mercredi 31 janvier, à 20 h. 30

UN HOMME EN OR

Comédie en 3 actes de Roger Ferdinand

avec

CONSTANT - RÉMY
et sa compagnie

LOCATION «AU MÉNESTREL» Tél. 5 14 29

Septième spectacle de l'abonnement

LA VIE NATIONALE

L'action de secours pour les victimes des avalanches

L'Autriche et la Suisse échangent des télégrammes de sympathie mutuelle

BERNE, 25. — Evoquant les meurtriers méfaits des avalanches qui ont atteint simultanément les deux pays, le président de la Confédération suisse et le chancelier fédéral de la République autrichienne ont échangé des télégrammes de sympathie mutuelle qui témoignent de la part prise par les deux peuples aux deuils qui les unissent dans le malheur.

Le gouvernement du Liechtenstein a adressé au président de la Confédération un télégramme exprimant l'amicale sympathie de la nation voisine pour les malheurs éprouvés par la Suisse et annonçant l'envoi immédiat de 2500 fr. pour les premiers secours aux sinistrés.

Ont également fait part au Conseil fédéral des condoléances de leurs gouvernements, les ministres des Etats-Unis d'Amérique, de Yougoslavie, d'Argentine, de Tchécoslovaquie, de l'Inde, d'Espagne, de Hongrie, de l'U.R.S.S., du Pérou, de l'Irlande, du Vénézuéla et du Liban, ainsi que le chargé d'affaires de Turquie ad interim et le consul général d'Haïti.

Le conseiller fédéral Kobelt à Andermatt

ANDERMATT, 25. — Jeudi après-midi, le conseiller fédéral Kobelt est arrivé à Andermatt. Il a été salué par les autorités civiles et militaires, et a été conduit par le conseiller aux Etats Danioth sur les lieux de la catastrophe.

Il s'est entretenu avec des parents des victimes des avalanches et a quitté Andermatt vers le soir.

Déjà près d'un demi-million pour les sinistrés

BERNE, 25. — *La Croix-Rouge suisse communique :*

Le 25 janvier 1951, à 17 heures, les dons reçus par la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes des avalanches avaient atteint le total de 441,653 fr. 40.

Pour des raisons faciles à comprendre, la Croix-Rouge suisse est dans l'impossibilité de remercier individuellement tous les donateurs. Elle exprime donc au nom des victimes des avalanches, ses remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui lui ont fait parvenir un don, si modeste soit-il.

Les petites fugitives lausannoises retrouvées au Tessin. — LAUSANNE, 25. Les trois jeunes Lausannoises qui n'avaient pas reparu au domicile de leurs parents mardi et dont on était sans nouvelles, ont été retrouvées dans une ville du Tessin.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	24 janv.	25 janv.
Banque nationale	750.— d	750.— d
Crédit fonc. neuchât.	700.— d	700.— d
La Neuchâteloise, as. g.	910.— d	920.— d
Câbles élec. Cortaillod	5600.— d	5600.— d
Ed. Dubied & Cie	885.— d	890.— d
Ciment Portland	2050.— d	2050.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	502.— d
Suchard Holding S. A.	350.— d	350.— d
Etablissem. Perrenoud	515.— d	515.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	102.75 d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	104.75	104.75
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	101.— d	101.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.25 d	102.25 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾% 1931	100.— d	100.— d
Suchard 3% 1950	100.50 d	100.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS	24 janv.	25 janv.
3% C.F.F. diff. 1903	103.15%	103.15 %
3% C.F.F. 1938	101.65%	101.70 %
3¼% Emp. féd. 1946	104.50%	104.60 %
3 % Emp. féd. 1949	103.75%	103.70 %
ACTIONS		
Union banques suisses	920.—	916.—
Crédit suisse	797.—	797.—
Société banque suisse	790.—	789.—
Aluminium Neuhausen	2350.—	2325.—
Nestlé	1502.—	1496.—
Sulzer	1900.—	1900.—
Réassurances, Zurich	5700.—	5725.—
Sandoz S.A., Bâle	3920.—	3915.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle	4470.—	4470.—
Royal Dutch	228.—	227.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 25 janvier 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.11	1.13 ½
Dollars	4.27	4.30
Livres sterling	10.40	10.55
Francs belges	8.24	8.35
Florins hollandais	101.50	103.50
Lires italiennes	—.55	—.60
Allemagne	72.—	76.—
Autriche	13.25	13.45

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

COURS DES CHANGES

du 25 janvier 1951

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.22 ¾	1.23 ¾
New-York officiel	4.29	4.30
Bruxelles	8.31	8.33
Lisbonne	14.50	14.80
Stockholm	84.32 ½	84.72 ½
Prague	8.72 ½	8.77 ½
Amsterdam	114.82 ½	115.32 ½
Oslo	61.07	61.37
Berlin	103.90	104.30
Milan	—.69 ¾	—.70 ¼

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE — et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34 (I.C.A. compris).

Le plan d'armement fédéral et sa couverture financière

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Je ne parle pas de certaines ressources mineures — quelques millions de plus versés à la caisse fédérale par les P.T.T., par exemple — qui ne pourront jamais prévenir les recours à des impôts massifs.

Ce que proposerait le Conseil fédéral

Pour le moment, il semble que le Conseil fédéral ne retiendra pas l'idée d'un troisième prélèvement sur la fortune, jugeant que la législation fiscale des communes et des cantons la met suffisamment à contribution.

L'armature de son projet serait donc un impôt sur les boissons et un nouvel impôt fédéral direct sur le revenu.

On avait pensé qu'il suffirait, pour frapper davantage le revenu, de percevoir une surtaxe ou, si l'on veut, des centimes additionnels, à l'actuel impôt direct. Il ne faut pas oublier cependant que l'article constitutionnel, approuvé par le souverain le 3 décembre dernier, précise, en son article 5 qu'« il ne peut être procédé à des augmentations de taux des tarifs qui entraîneraient une charge supplémentaire pour le contribuable ».

Si cette disposition est interprétée correctement, elle empêche donc de modifier les taux de l'impôt existant. C'est bien un impôt distinct qu'il faut introduire.

Est-ce là une base de discussion et d'entente assez large ? Nous ne tarderons pas à le savoir. Personnellement, j'en doute fort.

G. P.

Divergences de vues au parti du travail zuricois sur l'exclusion de deux membres

ZURICH, 25. — Le 8 janvier, le comité directeur du parti du travail du canton de Zurich a décidé de suspendre de leurs fonctions MM. Otto Brunner, Heinrich Grüebler et Ernest Linggi pour activités préjudiciables au parti, et de proposer aux sections dont ils font partie, de les exclure.

Les « Kreisparteien » 4 et 9 de la ville de Zurich ont pris position quant à cette proposition du comité directeur. La « Kreispartei » 4 a exclu du parti, le 16 janvier, Heinrich Grüebler par 28 voix contre 27. La « Kreispartei » 9, qui avait à se prononcer sur les cas Brunner et Linggi, réunie le 24 janvier, a refusé, en revanche, par 31 voix contre 27, d'accepter la proposition du comité. MM. Otto Brunner et Ernest Linggi demeurent donc membres de la « Kreispartei » 9 du parti du travail.

Un convoi tombe dans un ravin sur la ligne Viège - Zermatt

Les dégâts s'élèvent à un million de francs

Mercredi, une locomotive et un wagon de 3me classe à quatre essieux, de la ligne Viège - Zermatt, stationnaient à quelques centaines de mètres en-dessous de la gare de Zermatt, à un endroit présentant une assez forte déclivité. Le mécanicien et le chef de train avaient abandonné un instant leur convoi, qui était vide, après en avoir serré les freins, pour aller prendre des instructions à la gare.

Quelle ne fut pas leur surprise, à leur retour, de constater que le convoi avait disparu. On retrouva celui-ci au fond d'un ravin : locomotive et vagon étaient presque entièrement détruits.

Il semble que l'accident soit dû au fait qu'il restait un peu de neige entre les roues et les sabots des freins.

Les dégâts sont estimés à un million de francs.

Communiqués

Aide à nos Confédérés alpins dans le malheur

Neuchâtel ne saurait rester étranger au sort combien douloureux qui vient de s'abattre sur nos concitoyens des vallées alpestres. Aussi samedi, dès le début de l'après-midi et comme première manifestation d'entraide, des groupes d'élèves et d'étudiants parcourront les rues en vue de recueillir l'obole du public. Les directions des Ecoles secondaires et de commerce ont bien voulu mettre à la disposition de la section neuchâteloise de la Croix-Rouge suisse des équipes de jeunes gens qui défileront en ville avec de grands drapeaux aux couleurs de notre Croix-Rouge nationale dans les plis desquels seront recueillies les offrandes de tous les généreux donateurs.

Recettes de fondue, gratuit, par: Commission suisse du lait, propagande Laupenstrasse 12, Berne

Au procès des fortifications

L'audition des témoins dans l'affaire Guggisberg et Reifler

BERNE, 25. — Le premier témoin cité est le chef de chantier H. qui déclare que tous les travaux ont souffert du rythme prescrit. Selon le témoin, les matériaux d'extraction ont été utilisés sur l'ordre de l'armée. Il décrit sans ménagement la « guerre des papiers » et les diverses compétences de la haute direction des travaux. Le compte final a été vérifié définitivement par le 1er corps d'armée.

Le second témoin qui a succédé à H. comme chef de chantier ne se souvient plus de rien de précis, et n'a pas eu connaissance des décisions relatives à l'emploi des matériaux d'extraction.

Un autre chef de chantier qui connaît parfaitement son métier, explique que les matériaux avaient été préparés et utilisés avec soin. Le dosage exact des ouvrages Guggisberg s'explique par le fait que, pour la première fois, on a utilisé une balance pour mesurer le ciment. Les conditions régnant sur les chantiers étaient excessivement mauvaises. C'est ainsi qu'un jour, une partie des baraquements a été transportée par la tempête jusque dans la vallée. Puis la foudre a rendu inutilisables les installations du téléférique.

L'ingénieur Baechtold, interrogé comme homme de métier, déclare que les mesures prises par la maison Reifler et Guggisberg pour protéger les ouvrages contre le gel étaient suffisantes. Mais les matériaux utilisés exigeaient d'être préparés et employés avec le plus grand soin. Une mauvaise influence a été exercée par le temps défavorable et la haute altitude dont souffraient les ouvriers, ce qui eut des effets sur la préparation du béton. Le matériel employé était sujet au gel, ce qui peut avoir de très graves conséquences, surtout pour le béton frais.

En concluant, l'expert déclare que l'entrepreneur, en tenant compte de toutes les circonstances, a bien travaillé, avec soin, et est arrivé à un maximum de qualité. Lui aussi, ajoute-t-il, en tenant compte des ordres donnés et des circonstances, aurait exécuté la commande en qualité d'entrepreneur.

Avant le vote sur le statut des transports automobiles

M. Escher, conseiller fédéral, introduit une conférence de presse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le 25 février prochain, le peuple suisse devra se prononcer sur le statut des transports automobiles contre lequel le parti de M. Duttweiler a lancé un référendum.

Jeudi à Berne, le comité hors-partis et le comité syndical avaient invité la presse alémanique et les journalistes parlementaires à une conférence au cours de laquelle M. Escher, conseiller fédéral, prit la parole. Le chef du département des postes et des chemins de fer montra l'importance de l'arrêté pour la politique des transports en général, et pour la défense nationale.

M. Anderegg, conseiller national radical de Saint-Gall, rappela les dispositions principales du projet, puis M. Leuenberger, conseiller national socialiste de Zurich, insista sur l'aspect social du problème, puisque la réglementation proposée doit permettre de maintenir en vigueur le contrat collectif de travail dans les entreprises de camionnage, un contrat qui passe à juste titre pour un modèle du genre et qui a fondé une véritable communauté professionnelle assurant la paix du travail dans l'un des métiers autrefois le plus troublé par les conflits sociaux.

Une conférence analogue aura lieu à Lausanne pour la presse romande, de sorte que nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet.

CHAUMONT GRAND HÔTEL où vous trouvez toujours bon accueil et un bon feu de cheminée qui remplace le soleil. — Venez-y malgré le temps maussade. — Tél. 7 81 15

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le délégué de l'Union indienne propose à la commission de l'O.N.U. d'inviter la Chine à une « conférence de la table ronde »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LAKE-SUCCESS, 26 (Reuter). — Sir Benegal Rau, délégué de l'Union indienne, a proposé jeudi soir à la commission politique d'inviter la Chine communiste « à une conférence de la table ronde » pour discuter avec elle l'affaire de Corée.

Il a fait cette proposition en rapport avec celle que le groupe des « douze » a faite en vue de la convocation d'une conférence à sept, pour l'examen de la même affaire et des autres questions litigieuses de l'Extrême-Orient. Il a invoqué à l'appui de sa démarche le fait que quelques membres des Nations Unies avaient allégué que les « éclaircissements » donnés tout récemment par Pékin au sujet des conditions de paix éventuelles, loin d'avoir dissipé les doutes suscités par les premières notes de la Chine communiste, en avaient créé de nouveaux.

Pour arriver à un résultat...

« Il est clair, a-t-il ajouté, que quelle que puisse être la durée du jeu des questions et des réponses auquel on se livre actuellement, il en est pour qui de plus amples explications ne seraient pas inutiles. Cela est dû, et c'est inévitable, aux distances énormes sur lesquelles se fait cet échange de notes.

» Le moyen le plus rapide d'arriver à un résultat serait donc de réunir une conférence préparatoire avec la participation de la Chine communiste. C'est ainsi que l'on pourrait le mieux et le plus rapidement dissiper tous les doutes. »

Il a fait remarquer que la résolution du groupe des « douze » avait d'ailleurs été présentée afin qu'une telle conférence ait lieu, et il a souligné que pour des raisons techniques, elle devrait avoir la priorité — soit pour les débats, soit pour le vote — sur la résolution par laquelle les Etats-Unis demandent que la Chine communiste soit qualifiée d'agresseur. Rappelant alors que l'on avait reproché à la délégation indienne de manquer d'humanité pour avoir proposé à l'O.N.U. de temporiser, alors que des soldats se font tuer en Corée, il a dit que ses membres en avaient été ébranlés, mais que de nombreux télégrammes et de nombreuses lettres reçus des Etats-Unis mêmes et qui l'encourageaient à poursuivre ses efforts, lui avaient donné un regain de force et de confiance. Il a souligné une fois de plus que tout ce qu'elle faisait, elle l'avait entrepris pour arriver à une solution pacifique des problèmes de l'Extrême-Orient.

Sir Benegal Rau a alors exhorté les Nations Unies à profiter de l'accalmie que l'on observe en ce moment en Corée pour entrer en pourparlers avec les communistes chinois, et il a fait remarquer qu'il se pourrait bien qu'elle ne soit pas sans importance.

La voix de l'Angleterre

L'intervention de sir Benegal Rau a été suivie de celle du délégué britannique sir Gladwyn Jebb, qui a souligné qu'il n'est pas douteux que la Chine communiste n'ait participé activement à l'agression dont la république coréenne du sud est la victime.

Du point de vue moral, a-t-il dit, la manière dont elle a agi est telle, qu'elle mérite exactement les mêmes reproches que si elle avait déclenché la guerre. Il ne peut y avoir aucune erreur à ce sujet. Je n'ai jamais rien dit en quoi l'on puisse voir la moindre tentative d'excuser l'attitude de son gouvernement qui, manifestement, a suivi jusqu'ici une politique dont l'effet pourrait être de plonger le monde civilisé, tel que vous le concevez, dans le chaos si l'on n'y met pas le holà. Cette politique est même en passe de réduire à néant tous les efforts patients que nous avons faits depuis la guerre pour créer un système de sécurité collective. Mon gouvernement a toujours déploré les agissements du gouvernement de Pékin et ne négligera rien pour faire cesser une guerre d'agression, quelle qu'elle soit.

SELON UNE REVUE AMÉRICAINE

La guerre de Corée a été décidée par les Chinois sur la base d'un pacte secret conclu avec la Russie

NEW-YORK, 25 (Reuter). — Selon le numéro de février du « New American Mercury », publié mardi, la guerre de Corée a été décidée par les communistes chinois sur la base d'un pacte secret conclu avec la Russie il y a près d'une année.

Dans un article intitulé « Faits ignorés sur la guerre de Corée », le rédacteur en chef du magazine, M. William Bradford Huie, déclare que « les communistes chinois ont organisé et dirigé la guerre de Corée dès son début ». Il écrit en effet : « En février 1950, un traité et une série d'accords complémentaires furent signés par les gouvernements soviétique et communiste chinois. Notre gouvernement aurait dû, semble-t-il, avoir connaissance des termes de ce traité, toutefois il ne le paraît pas, à voir sa façon d'agir. »

En ce qui concerne les questions militaires chinoises, M. Huie écrit que les accords suivants ont été conclus :

1. L'armée chinoise devra avoir des effectifs de 5,700,000 hommes.
2. La Russie assumera l'instruction de l'armée chinoise et équipera 50 de ses divisions.
3. La Chine communiste recevra 600 des avions japonais que la Russie a touchés comme butin de guerre à la fin des hostilités contre le Japon.
4. La Russie obtiendra en Chine 12 bases aériennes et navales. En outre, « toutes les futures opérations militaires » seront dirigées par un état-major mixte russo-chinois.

En AUTRICHE, en raison de la pénurie de charbon, la circulation des trains devra être réduite d'environ 30 %.

Après l'échec de la manifestation moscoutaire

Vingt-cinq distributeurs de tracts communistes devant le tribunal correctionnel de Paris

PARIS, 25 (A.F.P.). — Vingt-cinq distributeurs de tracts, arrêtés mercredi pour provocation à attroupement, au cours des manifestations décidées par des organisations communistes malgré l'interdiction du gouvernement, ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel jugeant les flagrants délits.

Tous les prévenus ont demandé à bénéficier du délai légal de trois jours pour préparer leur défense, et ont réclamé leur mise en liberté provisoire.

Le tribunal a accordé la liberté provisoire à huit des prévenus, notamment au Dr Buchetsov, directeur de laboratoire à Montrouge, et à M. Louis Bernard, inspecteur des contributions indirectes. En ce qui les concerne, les débats ont été renvoyés au 22 février.

Les autres prévenus, notamment M. Arthur Airaud, ancien inspecteur général des services de la préfecture de police, M. Jean Mercier, conseiller général, ancien maire de Clichy, M. Adolphe Pinna, ancien adjoint à la direction de la zone sud du front national et ancien délégué général au maquis, M. Paul Delanque, secrétaire de la Fédération internationale des enseignants, restent détenus. Ils seront jugés le 30 janvier.

L'audience a pris fin aux accents de la « Marseillaise », chantée par les prévenus et une partie du public.

Les patrouilles des Nations Unies ne rencontrent toujours pas d'opposition en Corée

Une division échappe à l'encerclement

TOKIO, 25 (Reuter). — Selon les nouvelles du front, une division des Nations Unies a réussi, mercredi, à échapper à l'encerclement d'une importante unité nordiste, au sud-ouest de Yongwol, localité située à 50 km. au sud-est de Wonju de nouveau en possession des Nations Unies.

Le correspondant de l'agence Reuter auprès du Q.G. de la 8me armée américaine, annonce que des patrouilles des Nations Unies, au cours des vingt-quatre dernières heures, ont avancé de 15 à 40 km. dans la zone occupée par les communistes, sans rencontrer d'ailleurs d'opposition. Les forces communistes, qui se sont retirées tout le long du front de l'ouest et du centre, ne paraissent pas très disposées à se laisser entraîner à des engagements avec des patrouilles de l'O.N.U. L'une de ces dernières a avancé de 15 km. au nord de Wonju et a pénétré dans la localité d'Hœngsong. Un bataillon communiste s'est retiré vers le nord.

Des traces de l'escroc Dilasser retrouvées à Caracas

PARIS, 25 (A.F.P.). — La trace de l'escroc Henri Dilasser a été retrouvée à Caracas. Une demande d'extradition a été transmise au gouvernement du Vénézuéla par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères ; en même temps, un mandat d'arrêt international a été lancé contre l'escroc.

(Réd. — On se souvient que le malfaiteur avait été recherché en Suisse.)

Un fou tire pendant deux heures sur les passants à Rome

Quinze blessés

ROME, 25 (A.F.P.). — Pris d'un accès de folie, après une discussion avec sa femme, un employé de la voirie de Rome s'est armé d'un fusil de chasse et, posté à la fenêtre de son appartement, a fait feu dans la rue pendant plus de deux heures.

Il a été appréhendé par les agents qui cernaient la maison au moment où il tentait de s'enfuir. Une quinzaine de personnes ont été blessées par le forcené.

En GRANDE-BRETAGNE, le gouvernement fera, lundi prochain, une déclaration sur la défense nationale.

AVIS TARDIFS

L'ÉVANGILE

chanté et annoncé par des jeunes
M. John et Mlle M. Alexander
et deux anciens élèves
de l'Ecole biblique de Genève
du vendredi 26 au lundi 29 janvier,
chaque soir, à 20 heures,
SALLE DE L'ACTION BIBLIQUE
28, faubourg de l'Hôpital 28
INVITATION CORDIALE

Dimanche soir, à 20 heures
Conférence publique
de M. Albert MEYER
Le retour imminent du Christ
Les signes parmi nous
Chapelle évangélique « Béthel »
Faubourg de l'Hôpital 39
Invitation cordiale !

Croix-Rouge suisse
(Section neuchâteloise)
Avalanches !
Compte de chèques postaux IV 5000
Merci !

Nouvelles sportives

Hockey sur glace

Lausanne bat Grasshoppers par 10-2

(3-1 ; 4-1 ; 3-0)

Un de nos correspondants sportifs nous téléphone :

Ce match revêtait une certaine importance pour les Lausannois, puisqu'il les mettait, en cas de victoire, en mesure d'accéder à la poule pour la finale, et vu le résultat obtenu à Montchoisi, il est fort probable que les Lausannois vaincront de nouveau à Zurich.

La nette supériorité lausannoise est surtout le fait d'une meilleure coordination entre les lignes, puisque Grasshoppers n'a procédé que par attaques individuelles, bouleversant constamment son équipe, et ne comptant que sur les échappées de Schubiger ou de Boller. Le jeu, par ailleurs, fut assez dur, d'autant plus que les Zuricois abusèrent assez souvent de leur force physique.

Citons chez les Lausannois le gardien Ayer, qui réussit de magnifiques arrêts, et Schlaepfer, qui se révéla bien meilleur que la vedette zuricoise par son intelligence supérieure et sa précision dans les interventions. Schlaepfer fut de loin le meilleur joueur sur la glace.

La partie

Les Lausannois entrent immédiatement en action, et Beltrami marque à la troisième minute. Puis le jeu s'équilibre, et il faut attendre la quatorzième minute pour voir Minder marquer un but chanceux. Immédiatement, les Zuricois contre-attaquent, et Keller, bénéficiant d'une magnifique passe de Schubiger, marque un premier but pour les visiteurs. Quelques secondes avant la fin, Favre, à la suite d'une belle action personnelle, marque le troisième but pour Lausanne.

C'est ce joueur également qui ouvre le score au deuxième tiers, et dès lors, les Lausannois dominent constamment, Schlaepfer obtient le cinquième but à la neuvième minute, à la suite d'un violent tir de Zabrovsky. Une contre-attaque permet aux Zuricois d'obtenir leur deuxième but par Bianchi, toujours à la suite d'un bon travail préparatoire de Schubiger. Minder et Schlaepfer complètent la série pour Lausanne.

Le troisième tiers sera plus dur, et le jeu parfois sec amène de nombreuses expulsions. Zabrovsky, remis de sa blessure, et qui joue avec son brio habituel, obtient le huitième but à la septième minute. Mudry termine un long siège des buts de Welker, à la 15me minute, et enfin, une descente en passes croisées de Cattini et de Schlaepfer amène le 10me.

M.

Le chef de Scotland Yard fait d'étonnantes révélations...

... sur toutes les affaires criminelles auxquelles il a été mêlé ces dernières années. Ce chef est le superintendant Robert Fabian qui commence cette semaine dans CURIEUX la publication de ses mémoires.

Cette série d'articles passionnants montre comment opéra avec succès un des maîtres des recherches criminelles qui, fait digne de mention, refusa toujours d'être armé même dans les enquêtes qu'il mena dans les bas-fonds de Londres.

Un document captivant qu'il ne faut pas manquer de lire dans le premier hebdomadaire romand dès cette semaine.

Treize à la douzaine

Hier soir, alors que la première équipe du Young Sprinters se livrait à son entraînement quotidien, les vestiaires étaient occupés par l'équipe des vétérans en train d'endosser l'armature et les maillots qui constituent la tenue des hockeyeurs.

Vers 21 heures, les vétérans du Young Sprinters prenaient contact avec la glace. Les joueurs s'encourageaient mutuellement, se cramponnant qui à sa crosse, qui à la balustrade.

Ce fut ensuite l'entrée, tout aussi décidée, des vétérans du Blue-Stars, de Lausanne.

La partie débuta, comme cela se passe chez des gens posés, c'est-à-dire sans hâte intempestive.

Le premier adversaire à vaincre fut, pour les deux équipes, la traîtrise de la glace. Pirouettes acrobatiques, chutes inattendues et sans cause apparente, animèrent ce début de partie qui fut immédiatement à l'avantage des Neuchâtelois qui comptaient dans leurs rangs, deux joueurs qui, il y a encore très peu de temps, figuraient dans l'équipe-fanion.

Avec le temps, la fraternisation se manifesta entre la glace et les patins, de sorte que le jeu prit une allure plus rapide. La supériorité des locaux alla en augmentant, de sorte que la partie se termina sur un score de 13 à 0 environ.

Les joueurs qui, au début, insistaient pour que la fin de chaque tiers fût sifflée après 15 minutes de jeu, prirent un si visible plaisir à leurs évolutions, qu'ils ne remarquèrent pas que le chronométreur dépassa largement le quart d'heure, à la vive satisfaction du public.

Claude CATTIN.

En FRANCE, le général Eisenhower a quitté Paris pour Reykjavik, capitale de l'Islande.

En ITALIE, les avalanches de ces derniers temps ont causé la mort de 35 personnes.

En ARGENTINE, pour mettre fin à la grève des chemins de fer, le gouvernement a réquisitionné tout le personnel ferroviaire.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un œil en coulisse

Il est banal de dire, lors de n'importe quelle représentation, que le spectacle que le public ne voit pas est aussi important que celui qui se déroule sur la scène elle-même.

Mais quand il s'agit de 45 artistes, devant opérer plusieurs dizaines de changements de costumes, quand il faut rapidement assurer près de 20 changements de décors, le travail de régie, dans les coulisses d'un théâtre comme le nôtre, touche au prodige.

Pendant l'entracte de la revue « Allons-y !... » nous avons admiré les machinistes et toute l'équipe des aides de M. Robert Breguet. Sur ce qu'on appelle le « grill » (les barres horizontales où sont suspendues les toiles de fond) on ne pouvait disposer les décors que d'un seul acte. A Neuchâtel, l'absence de cintres qui permettraient, comme dans les salles normales, de faire disparaître dans les hauteurs une toile dont on n'a plus besoin et de faire du même coup apparaître la suivante, une manœuvre épuisante et dangereuse devait être répétée pendant les trois soirs que durait le spectacle. Il s'agissait de rouler au fur et à mesure, au risque de les froisser ou de les déchirer, les œuvres de Jean Thoos. Quand on sait que l'évocation des châteaux suisses fait apparaître trois tableaux en deux minutes environ, on se fait une idée de l'agilité des hommes travaillant en coulisse. Car trois fois le rideau s'ert ouvert et chaque fois, la nouvelle toile était en place, à un moment tremblante encore de la manœuvre qu'elle terminait à l'instant.

Dans les loges, quel encombrement ! Et quel travail pour les habilleuses et les préposés aux accessoires! Des babils. M. Béranger frappe à une porte : « Combien êtes-vous là-dedans, mes petites filles ?

— Dix-sept ! Madeleine se change dans la soupente !...

Dix-sept à changer de costumes dans un local de quatre mètres sur quatre ! Pas étonnant qu'on entende Françoise se lamenter : « Impossible de mettre la main sur ma robe de petite fille modèle !... »

Dans l'escalier, Nicole se plaint : « M. Béranger comment je vais faire avec mes chaussons ? Ils sont complètement cassés. »

Des interpellations d'un étage à l'autre. « T'en fais pas Coco, on a télégraphié à Lausanne. Ils seront là dans deux minutes. »

Quatre minutes plus tard, le rideau se relevait.

Et Nicole dansait avec des chaussons neufs...

NEMO.

Au tribunal de police

Le juge Bertrand Houriet, assisté de M. Willy Bianchi, commis greffier, a rendu, hier après-midi, son jugement au sujet de l'accident survenu en octobre 1950 entre une voiture pilotée par l'élève conducteur D. C. et le camion chargé de gerles conduit par K. H. Après vision locale, le président du tribunal a estimé que le virage de la papeterie Bickel était dangereux et devait être abordé avec prudence. Il a constaté que la plupart des automobilistes le prenaient à la corde davantage que C.

En admettant qu'il n'ait roulé qu'à 50 kilomètres à l'heure, au moment de la collision, C. n'a pas été prudent et a par négligence mis en danger la vie de ses camarades. R. L., qui fonctionnait comme maître à conduire, aurait dû exiger de son ami C. qu'il ralentisse et qu'il serre davantage le virage.

Quant à K. H., il a empiété sur la partie gauche de la chaussée et a dépassé dans une bifurcation, assimilable au sens de la loi, à une croisée de routes.

Les lésions corporelles subies par les occupants de l'auto sont dues principalement à la grave faute de C. Comme circonstance atténuante, le tribunal tient compte en faveur de ce dernier, comme en faveur de R. L., de leur jeune âge et de leur inexpérience.

D. C. est condamné à 25 fr. d'amende et à cinq treizièmes des frais fixés à 468 fr. ; K. H. est condamné à la même peine, tandis que R. L. est condamné à 15 fr. d'amende et à trois treizièmes des frais.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 janvier. Température : Moyenne : 1,8 ; min. : 1,3 ; max. : 3,2. Baromètre : Moyenne : 714,2. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : modéré jusqu'à 11 h. Etat du ciel : couvert.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

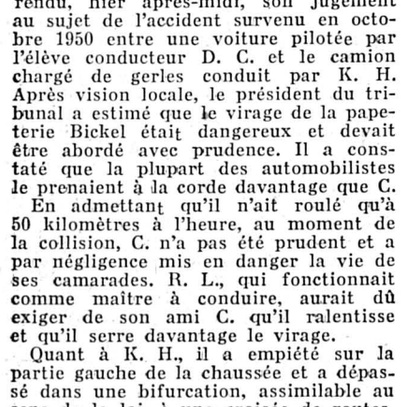

Niveau du lac, 24 janvier, à 7 h. 30: 430.13
Niveau du lac du 25 janv. à 7 h. 30, 430.12

Prévisions valables jusqu'à vendredi soir: Nord des Alpes : En plaine, brumeux ; éclaircies régionales pendant la journée. Dans les Alpes et sur le Jura, ciel variable, quelques faibles précipitations, ensuite partiellement ensoleillé. Température peu changée, en altitude un peu moins doux.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Pour l'installation de l'Ecole suisse des droguistes

Le Conseil communal vient d'établir un projet de convention entre la ville de Neuchâtel et la Fondation en faveur de l'Ecole suisse des droguistes, afin de préciser les conditions d'établissement de cette école à Neuchâtel. La convention prévoit l'acquisition par la Fondation, pour la somme de 230,000 fr., de l'Orphelinat de l'Evole, qui devra être libéré assez tôt pour qu'après les transformations nécessaires, l'école puisse ouvrir ses portes en septembre 1951.

La fondation prend à sa charge les transformations envisagées, mais la commune lui assurera dans ce but une contribution unique de 95,000 fr.

Le bâtiment acquis, transformé et équipé, sera loué à la ville pour un loyer annuel de 12,000 fr.

La Fondation s'engage à participer aux frais d'exploitation de l'école par le versement d'une contribution annuelle de 20,000 fr., quel que soit le nombre des élèves. Dans la mesure où cela sera possible, la fondation versera encore une contribution complémentaire en proportion du nombre des élèves.

La ville assumera les frais d'administration de l'école. Les prestations de la Fondation ne seront jamais supérieures au montant que payera la ville. Au cas où celui-ci descendrait au-dessous de 20,000 fr., les parties détermineront un nouveau montant de la subvention à la charge de la fondation.

L'administration de l'école sera remise à une commission de sept membres, dont 4 seront désignés par le Conseil général.

Rappelons qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de convention, le Conseil général n'ayant pas encore été saisi de la question.

Le feu couve dans un dévaloir

Les premiers secours ont dû intervenir hier après-midi à Fontaine-André 4, où des braises jetées dans le dévaloir avaient provoqué un intense dégagement de fumée. L'usage de la pompe à main a suffi à remédier à cet inconvénient.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Eclaireuses « Malgré tout »

(c) Sous le titre « La belle aventure des éclaireuses « Malgré tout », Mlle Anne-Marie Rollier, de Leysin, nous a donné mercredi une captivante causerie sur l'œuvre qu'elle a créée en faveur des infirmes et qui répand ses bienfaits dans un grand nombre de pays.

Après un très beau film montrant la vie de ces éclaireuses, qui, « malgré tout », ont le sourire pour signe de ralliement, Mlle Rollier a captivé l'attention de son grand auditoire en exposant le but du scoutisme en général, cette œuvre d'éducation, d'instruction, de délassement qui enthousiasme filles et garçons. Mais à chacun d'eux, très gentiment, en passant, Mlle Rollier fait la leçon pour freiner la joie bruyante qui les caractérise parfois.

Avoir la joie de vivre, oublier ses infirmités parce qu'on a accepté des responsabilités dans l'équipe, avoir la foi et la confiance « malgré tout », voilà le but que poursuit, et avec quel succès, l'organisation des éclaireuses « malgré tout ».

YVERDON

Des porcs en mauvaise posture

Mercredi matin, un camion neuchâtelois circulait à Yverdon en direction de Lausanne. Camion et remorque étaient chargés de porcs, destinés à l'abattoir. Le chauffeur se trompant de route, descendit la rue des Moulins, arriva à la Poudrière et voulut passer le pont Rouge qui ne peut supporter qu'une charge de trois tonnes. Le camion voulut alors rebrousser chemin. En faisant marche arrière, la remorque dévala un petit talus et le dispositif d'attelage se rompit. Il fallut requérir de l'aide pour ramener la remorque sur le bon chemin. Un porc dut être abattu sur place, tandis que le reste de la... cargaison fut transbordé sur un autre camion qui cette fois arriva à bon port.

BIENNE

Une auto renverse un industriel

(c) Un assez grave accident s'est produit hier, à midi, au Pont du Moulin, devant la mairie. En donnant un coup de frein, le conducteur d'une auto ne fut plus maître de sa machine et renversa M. Kaufmann, industriel, lequel dut être transporté d'urgence à l'hôpital.

Vu l'âge assez avancé de la victime, l'on peut craindre des complications.

VIGNOBLE

MONTALCHEZ

Conférence

(c) Mardi soir, la population de notre village eut la joie d'entendre Mme Irmay, du service social de Neuchâtel, lui parler du « Service d'aide familiale ».

Cet exposé, à la portée de chacun, montre les bienfaits qu'une telle œuvre apportera dans les familles. Puisse-t-elle se répandre, c'est le vœu de tous les auditeurs.

COLOMBIER

† Berthe Kramer

(c) Le 24 janvier est décédée Mlle Berthe Kramer, institutrice retraitée, qui avait enseigné durant de très nombreuses années à Lignières. Il y a un peu plus d'un an qu'elle avait été admise à la retraite et s'était retirée dans son village natal où elle avait conservé de solides amitiés.

Notre prochain feuilleton

Le fantôme du désir

Ce roman de rêve et d'amour vous permettra de partager les affres dans lesquelles se trouva plongée une jeune sculptrice de talent, Fabia CARSTEN.

Comment détruire en l'homme qu'elle aime — et qui l'aime — l'envoûtement qu'exerce sur lui une photographie de femme retrouvée dans ses vêtements alors qu'il gisait, blessé, sur un champ de bataille ? Vous l'apprendrez en lisant cette émouvante histoire dont la publication dans nos colonnes commencera demain.

Au tribunal de police de Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

L'audience hebdomadaire du tribunal de police du district de Boudry a été présidée, comme à l'ordinaire, par M. Roger Calame.

F. M., automobiliste, a patiné sur le verglas en faisant le tournant de la rue de la Fin à Cortaillod ; il a pris la gauche de la route où venait en sens inverse une autre automobile avec laquelle il est entré en collision, d'où dégâts matériels. Pour n'avoir pas adapté sa vitesse aux conditions de la route, F. payera 10 fr. d'amende et 16 fr. de frais.

~~~

P. L., conduisant son camion, roulait sur la route cantonale en direction d'Yverdon, lorsque quelque 500 mètres après la gare de Vaumarcus, il vit arriver un autocar français avec remorque. Ce car, d'une trentaine de places, large de 2 m. 40, circulant légèrement à gauche, effraya quelque peu le chauffeur du camion qui prit l'extrême-droite de la route, monta sur la banquette, passa dans le fossé, heurta le mur de vigne qu'il érafla en essayant de sortir de sa fâcheuse position.

Outre les dégâts matériels qu'il a subis, P. L. payera 15 fr. d'amende pour avoir perdu la maîtrise de sa machine, car il avait la place pour passer sans quitter la chaussée, tandis que R. P., le conducteur du car français, payera la même amende pour avoir circulé à gauche. Les deux chauffeurs ont chacun à leur charge la moitié des frais qui se montent à 44 fr. 90.

Ch. J., de Neuchâtel, et un jeune Bôlois sont prévenus d'avoir cambriolé la villa « La Source », à Bôle, qui appartient à un industriel de la Chaux-de-Fonds, au début de l'année 1948. Ils ont causé pour environ 300 fr. de dégâts et ont volé du vin, des cigares, des cigarettes et des vivres, dont la valeur est estimée à 50 fr.

Les deux prévenus reconnaissent les faits et expriment leurs regrets. Ils étaient ivres quand ils ont agi, et l'un d'eux a déjà chèrement payé son équipée. Leur larcin accompli, les deux jeunes gens sont allés à Neuchâtel, chez le logeur de J., avec lequel ils ont consommé, disent-ils, le produit de leur vol, et auquel ils en ont dit la provenance. Le logeur confia la chose à sa femme et cette dernière menaça le jeune Bôlois d'abord, ses parents ensuite, de tout aller raconter à moins de recevoir, disent les deux Bôlois, une dizaine de milliers de francs pour ouvrir un commerce, ce que nie Mme H. citée comme témoin à l'audience.

Le jeune homme effrayé par ces menaces quitta Bôle et la maison paternelle pour se rendre à Marseille, où il s'engagea à la Légion étrangère. Heureusement pour lui, la visite médicale révéla une très haute pression qui l'aurait empêché de supporter le climat africain ou tonkinois, et ses parents facilitèrent le retour de l'enfant prodigue, confus et désolé. Revenu à la maison, il a tout de suite offert au propriétaire de « La Source » de payer tous les dégâts, mais l'affaire était déjà connue du tribunal et devait suivre son cours.

A l'audience, les deux prévenus s'engagent à dédommager le propriétaire de la villa cambriolée et ils sont condamnés à 10 jours d'emprisonnement et au payement des frais par 59 fr. 30 chacun. Le tribunal accorde à Ch. J. un sursis de trois ans, tandis que l'autre prévenu, qui a déjà un accident d'automobile sur la conscience, obtient un sursis de cinq ans.

~~~

M. T., qui, étant en état d'ivresse, a causé du scandale dans sa maison, est condamné à 20 fr. d'amende et aux frais par 20 fr. également. Le tribunal s'est montré clément, car il a tenu compte du milieu dans lequel le prévenu vit et des renseignements favorables donnés sur sa personne.

Au Conseil général du Landeron

(c) Mardi 23 janvier, le Conseil général était convoqué pour la séance ordinaire qui aurait dû avoir lieu dans le courant du mois de décembre, mais qui fut renvoyée ensuite de diverses circonstances. Présidence : M. Henri Frochaux, premier vice-président.

Le budget et les écolages des élèves externes

L'ordre du jour appelle en premier lieu l'examen et l'adoption du budget pour l'année 1951. A l'instruction publique, un conseiller général s'inquiète de la somme importante prévue pour écolages d'élèves externes. Il craint que cette dépense ne s'augmente encore si la ville de Neuchâtel devait exiger une contribution plus élevée par élève. Il demande si le Conseil communal a déjà envisagé la question et quelle serait la marche à suivre pour éviter encore une augmentation de ce poste. Il est répondu que cette question a déjà fait l'objet de discussions intéressantes dans diverses communes voisines de la ville. Il est certain que si une augmentation devait être envisagée, les communes intéressées sauront s'entendre pour la sauvegarde de leurs intérêts. Aux travaux publics, la remise en état des chemins ouverts par suite de l'établissement de la conduite d'eau de la frontière de la Neuveville à la route de Lignières fait l'objet également d'une assez vive discussion. Outre les dépenses ordinaires pour le poste « matériaux, transports, etc. », le budget prévoit un supplément de 6000 fr. pour goudronnage et remise en état de ces chemins. Il est demandé que ces travaux soient exécutés le plus tôt possible, de façon que l'accès des immeubles bordiers ne soit pas subordonné au passage préalable dans la boue et au travers de fouilles non suffisamment comblées. Les autres chapitres ne donnent lieu à aucune discussion et l'ensemble du budget est adopté sans opposition. Il boucle par un déficit présumé de 1991 fr. 50.

Nominations

On passe ensuite à la nomination de la commission des comptes pour l'exercice 1950. Celle-ci est composée de MM. Alexandre Muriset, Jean Cerutti, René Junod, Christian Muttner et Henri Bersot.

Puis est nommé membre de la commission scolaire M. Fritz Walther, en remplacement de M. Walther Schwarz, démissionnaire.

Construction d'un stand

Vient une demande de crédit de 40,000 francs pour la construction d'un stand et l'aménagement d'une nouvelle ligne de tir. L'ancien emplacement des Marais a été mis de côté et c'est maintenant un stand aux Prises qui est prévu. Le devis général se monte à environ 55,000 fr. Sur cette somme, le Conseil communal propose au Conseil général d'accorder un crédit de 40,000 fr. De plus, les terrains pour le stand et la ciblerie seront mis gratuitement à disposition. Une discussion intéressante a lieu au sujet de toute cette question, et il est bien entendu que la commune reste maître et propriétaire de l'ouvrage. Il est cependant nécessaire de laisser une certaine responsabilité à la société de tir, qui a déjà prévu une série de manifestations. Une fois les travaux terminés, la société décidera comment sera couvert le solde de la dépense. L'arrêté prévoyant l'octroi de ce crédit est accepté à la grande majorité et sans opposition. Le Conseil communal demande ensuite l'autorisation d'acquérir environ 700 mètres carrés de terrain aux Aiguedeurs pour la nouvelle ciblerie. Ce terrain en talus serait acquis au prix de 0 fr. 60 le mètre carré et la surface exacte sera déterminée par un plan du géomètre cantonal. L'arrêté donnant tous pouvoirs au Conseil communal de faire le nécessaire et de passer l'acte de transfert est également voté sans opposition.

Divers

Dans les divers, il est question en particulier du drainage et des hautes eaux. Par suite de l'automne pluvieux, les Petits Marais ont été recouverts d'eau et sont encore partiellement submergés. On doit malheureusement constater que le drainage ne fonctionne plus normalement. Suivant renseignements donnés par le service des travaux publics qui a visité les lieux avec l'ingénieur rural, on peut admettre que l'eau des ravines qui s'est déversée pendant l'été dernier dans les Petits Marais a probablement obstrué certains canaux collecteurs. Pour le moment, cependant, il n'y a rien à faire, le niveau de l'eau étant beaucoup trop haut, mais dès que la saison le permettra, des sondages pourront être exécutés.

Une demande est encore faite en vue d'une intervention énergique de la commune pour une réfection de la route cantonale depuis le carrefour de la gendarmerie en direction de la Neuveville. Chacun reconnaît que ce tronçon est en très mauvais état et le Conseil communal est chargé de faire le nécessaire auprès du service cantonal des ponts et chaussées.

En faveur des victimes des avalanches

En fin de séance, un membre propose d'abandonner le jeton de présence en faveur de la collecte pour les victimes des avalanches. Cette proposition est acceptée et c'est une somme de 68 fr. qui sera adressée au fonds spécial des sinistrés.

VAL-DE-RUZ

Des trolleybus en révision

(c) Deux trolleybus de la Compagnie des transports du Val-de-Ruz sont en révision. Après les efforts qu'ils ont dû fournir ces derniers temps, ces véhicules ont subi de légers dégâts dus au mauvais état des chaussées. Aucun trolleybus n'est hors d'état de circuler.

Par ailleurs, nous croyons savoir que la compagnie envisage l'achat de deux nouvelles voitures.

DOMBRESSON

Assemblée générale de la « Constante »

(c) La société de musique « La Constante » de Dombresson-Villiers a tenu son assemblée générale samedi dernier à Dombresson.

Elle a nommé son comité, constitué comme suit : MM. Léopold Decrauzat, président, Charles Diacon, vice-président, André Guinand, secrétaire-caissier, Gérald Monnier, préposé au matériel, Maurice Chédel, archiviste, Paul Perrenoud et René Bedoy, assesseurs. Ce dernier a été nommé en remplacement de M. Willy Bedoy, qui a démissionné après 25 ans d'activité au sein de la société. Enfin, M. René Blanchard a été confirmé dans ses fonctions de directeur, et M. M. Chédel a été nommé sous-directeur.

Des avalanches tombent des toits

(c) A plusieurs reprises, ces derniers jours, de véritables avalanches sont descendues des toits pour s'abattre sur la chaussée. Heureusement que jusqu'ici, aucun passant n'a été blessé par cette neige lourde tombant de plusieurs mètres.

Le marguillier a quitté ses fonctions

(c) Le Conseil communal a pris congé récemment de M. Victor Scheurer, qui exerça les fonctions de marguillier pendant 29 ans ; il avait succédé à son grand-père en 1921.

A côté de son travail de concierge du temple, de sonneur et de fossoyeur, M. Scheurer s'était donné pour tâche de fleurir chaque dimanche la table de communion. Son état de santé particulièrement déficient ne lui a pas permis de poursuivre sa tâche.

Pour le remplacer, l'autorité exécutive a fait appel à M. Edouard Farro, de Villiers.

VALANGIN

Soirée de la Société de gymnastique

(c) Un nombreux public s'était rendu samedi soir, à la grande salle du collège, pour assister à la soirée annuelle de la section du village de la Société fédérale de gymnastique. La société avait fait appel pour collaborer au montage du programme de la soirée à quelques membres des sections dames, pupillettes, et hommes des Amis-Gyms de Neuchâtel.

Les préliminaires furent exécutés avec ensemble, mais c'est dans les exercices aux barres que les progrès furent le plus remarqués. C'est également aux barres, puis dans les exercices à mains libres que l'on put admirer la force des invités de Neuchâtel.

La force fit place à la gaieté, tout d'abord dans la pièce en un acte d'Henri Farémont : « Au violon, le violoniste », fort bien jouée par quelques membres de la société. Les deux numéros surprises, présentés par quelques membres Amis-Gyms, le ballet « La Marquise » et le chant « La guêpière », déridèrent eux aussi le public. Les Amis-Gyms encore, dans le ballet « Ho hiss ! » et deux pupillettes dans « Au Far-West », se taillèrent également un petit succès. Pour compléter la partie musicale, un groupe d'hommes des Amis-Gyms interpréta avec accompagnement de piano : « Les trois cloches » et « Maître Pierre ».

N'oublions pas de mentionner toute la grâce et la souplesse avec lesquelles la petite Violette Pahud, fillette de 8 ans, interpréta deux numéros dansés.

CERNIER

Dissolution

(c) Au cours d'une aimable réunion, en présence de M. André Vuilleumier, président cantonal, M. G. Marti a prononcé la dissolution du comité d'organisation de la 25me fête cantonale de gymnastique qu'il présidait.

A cette occasion, des remerciements ont été échangés de part et d'autre, puis M. Georges Marti et son caissier général, M. Alphonse Droz, reçurent le diplôme d'honneur de l'association cantonale. Ils se virent également décerner, de même que MM. Aimé Rochat et Pierre Bueche, le diplôme d'honneur de la section locale (en l'occurrence une assiette en bois aux armoiries de Cernier).

A titre de souvenir, une grande assiette en bois sculptée fut remise à la section locale.

VAL-DE-TRAVERS

Un inculpé dans l'affaire des faux lingots a réussi à escroquer 10,000 fr. à un Français en lui promettant des pièces d'or

Le juge d'instruction de Neuchâtel, M. Henri Bolle, s'est rendu mercredi à la frontière pour continuer son enquête sur l'affaire des faux lingots d'or du Val-de-Travers. Si les vérifications faites n'ont pas apporté d'élément nouveau, une autre affaire — dont nous avions connaissance depuis trois semaines et dont nous n'avons pas parlé pour ne pas entraver l'enquête en cours — a enfin « sauté ». Il s'agit d'une escroquerie d'un autre genre commise par le nommé René Gay des Verrières, l'un des principaux inculpés dans l'affaire des faux lingots d'or. Se faisant fort de faire tenir des pièces d'or à un amateur français de la région frontalière, Gay lui soutira dans un hôtel du Vallon une somme en argent français équivalant à 10,000 francs suisses. Il a empoché cet argent sans jamais, bien entendu, remettre quoi que ce soit en échange à sa victime.

FLEURIER

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal a procédé à l'élection tacite, au Conseil général, de M. Willy Kurz, candidat du parti radical, en remplacement de M. Gustave Roth, démissionnaire.

Pour les victimes des avalanches

(c) Les autorités communales ont décidé de faire parvenir, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, une somme de mille francs en faveur des victimes des avalanches.

MOTIERS

Anniversaire de la doyenne

(sp) Mlle Annette Jeanrenaud, ancienne institutrice, domiciliée à Chaux, qui est la doyenne de notre commune, est entrée cette semaine dans sa 94me année.

COUVET

Une consécration au Saint-Ministère

(sp) La paroisse de Couvet a vécu dimanche dernier l'une des belles pages de la vie de l'Eglise évangélique neuchâteloise à l'occasion de la consécration d'un de ses enfants, M. Maurice Jeanneret, au Saint-Ministère.

Après l'entrée, au son des cloches et des orgues, du cortège officiel dans un temple bondé, le pasteur Stauffer présida la partie liturgique fort bien ordonnée et d'autant plus saisissante que le chœur alterna avec l'officiant en chantant d'émouvantes réponses.

Puis le pasteur Jean Vivien, de Neuchâtel, de la chaire qu'il a occupée jadis pendant plusieurs années, prononça alors une solide prédication, et, au pied de la chaire, il consacra solennellement le nouveau pasteur entouré de nombreux collègues et des autorités civiles et religieuses.

Une cordiale réception, dirigée par le pasteur Porret, fut l'occasion de plusieurs discours.

TRAVERS

A la commission scolaire

(c) Pour la première fois, la commission scolaire au complet s'est réunie avec le corps enseignant, mardi soir.

Les dates des examens ont été fixées comme suit : Examens oraux, une semaine avant Pâques ; examens écrits, 28 et 29 mars.

Exposition des travaux d'élèves, les samedi et dimanche 17 et 18 mars.

Promotions, le 30 mars au soir.

Vacances, du 31 mars au 14 avril. Début de la nouvelle année scolaire, 16 avril.

Il a été longuement question des courses et des soirées scolaires. Un rapport sera présenté par le corps enseignant.

Les sujets suivants furent ensuite soulevés : Réunion des parents, radiophotographie, ramassage du papier, examen d'aptitude physique, matériel scolaire, assurance contre la paralysie infantile, discipline, émissions radiophoniques, service dentaire, soirées en faveur du fonds des courses scolaires (théâtre et cinéma), classe de 7me année et école secondaire, fête de la jeunesse.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une skieuse se fracture le crâne

(c) Jeudi après-midi, une habitante de la Chaux-de-Fonds, Mme D., âgée de 43 ans, s'était rendue, en compagnie d'amies, dans la région de Tête-de-Ran. Vers 17 heures, les skieuses descendaient la combe du Mont-Dard, au-dessus de la Sagne, sur une neige particulièrement dure et dangereuse, quand Mme D., prise de vitesse, vint se jeter contre un arbre.

Le choc fut d'une violence extrême. Mme D., projetée au sol, demeura inanimée. Ses amies, sous l'empire d'une émotion compréhensible, allèrent aussitôt quérir du secours. Un médecin se rendit immédiatement sur les lieux où il diagnostiqua une fracture du crâne.

La blessée, dans un état très grave, a été transportée à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds par les soins de la police.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en cinquième page.

Monsieur Arnold Buèche et la parenté, au Jura bernois et à l'étranger, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Elisa BUÈCHE

sœur et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 25 janvier, dans sa 84me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Ma grâce te suffit.
2 Cor. XII, 9.

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même et vous soutiendrai.
Esaïe XLVI, 4.

Selon le désir de la défunte l'inhumation aura lieu, sans suite, au cimetière de Saint-Blaise, samedi 27 janvier, à 14 heures.

Jean III, 16.

Monsieur et Madame Edmond Jaggi, à Berne ;
Sœur Alice Jaggi, à Lausanne ;
Monsieur et Madame André Jaggi et leur fils Eric, à Berne ;
Madame Laure Cousin, à Lausanne ;
Mademoiselle Nathalie Humbert, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur d'annoncer le départ de

Monsieur Ulysse JAGGI

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui le 25 janvier 1951, dans sa 88me année.

Sauvé par grâce.

L'incinération aura lieu à Lausanne, samedi 27 courant, à 11 h. 45.

Culte à la chapelle du crématoire (Montoie), à 11 h. 15.

Domicile : Pension Bois Soleil, Le Signal, Lausanne.

Les cendres du défunt seront inhumées au cimetière de Corcelles-Cormondrèche, dans la tombe de sa chère épouse.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Alfred Weber-Burgin, à Marin ;
Mademoiselle Elsa Weber, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Louis Weber et leurs enfants, à Buttes ;
Monsieur et Madame Paul Weber et leurs enfants, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Willy Weber et leurs enfants, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Maurice Luder et leurs enfants, à Marin ;
les enfants de feu Monsieur Pierre Weber, à Couvet et à Fleurier ;
Madame et Monsieur Gilbert Domon-Weber, à Kusnacht ;
Madame et Monsieur Louis Lebet-Weber et leur fille, à Buttes ;
les familles Geissberger, à la Neuveville et à Zoug,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent,

Monsieur Alfred WEBER

enlevé subitement à leur affection le 25 janvier 1951, dans sa 83me année, après quelques jours de maladie.

Marin, le 25 janvier 1951.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ».

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 28 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille Jakob, à Anet ;
Mademoiselle Elise Jakob, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Gindraux et leur famille, à Saint-Aubin ;
Madame Jules Langer et ses enfants, à Saint-Aubin,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marie JAKOB

leur chère sœur, nièce et fidèle amie, survenu à Anet, le 24 janvier, après une longue maladie vaillamment supportée.

Jean III, 18.

L'ensevelissement aura lieu à Anet. Culte à l'église à 14 heures, samedi 27 janvier 1951.

Monsieur Robert Isenschmid, à Renens ;
Monsieur et Madame Robert Isenschmid-Herren, à Renens ;
Madame Emy Ganeval et ses enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Nieswandt et leurs enfants, à Lopau ;
Monsieur et Madame Arthur Neuhaus et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Jules Neuhaus et leur fils, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Neuhaus, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Héli Porchet-Zenger et leurs enfants, à Boudry ;
Monsieur et Madame Maurice Isenschmid, à Colombier ;
Monsieur et Madame Willy Isenschmid et leurs enfants, à Prilly ;
Madame et Monsieur Paul Maire-Isenschmid et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur Charles Zenger et ses enfants, à Boudry et à Lausanne ;
Mademoiselle Emma Zenger, à Prilly,
et les familles alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Albertine ISENSCHMID
née NEUHAUS

leur très chère épouse, maman, belle-maman, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 24 janvier 1951.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

L'incinération aura lieu à Lausanne vendredi 26 janvier 1951.

Culte au crématoire à 15 h. 15.

Honneurs à 15 h. 45.

Domicile mortuaire : Le Colibri, chemin des Cerisiers, Renens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Rom. VIII, 35.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean, III, 16.

Mademoiselle Nelly Kramer, institutrice, à Colombier ;
Madame A. Chédel-Richard, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants ;
les familles Richard, à Coffrane,
ainsi que les familles parentes et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Berthe Kramer
institutrice

leur bien chère sœur, nièce, parente et amie que Dieu a reprise à Lui ce jour, le 24 janvier, à l'âge de 65 ans, après quelques mois de maladie.

L'ensevelissement aura lieu samedi 27 janvier, à 13 h. Culte à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : Colombier, rue du Verger 13.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part